DE 1900 À 1908 DÉBUT DU PROVISORAT DE M. FÉLIX MÉCHIN.

Souvenirs du fils du Proviseur. La chambre de Ver-Vert.

André Dupont (1924) a recueilli les souvenirs d'André Méchin, fils du Proviseur¹. Fils de monsieur le Proviseur Méchin, dont la ferme et bienveillante autorité gouverna notre lycée de 1900 à 1919, André Méchin passa son enfance et fit toutes ses études secondaires dans le vieil établissement dont les bâtiments entouraient l'église Saint-Pierre. Est-il besoin de dire qu'il connaît mieux que personne les aîtres de la vénérable maison aujourd'hui, presque totalement disparue?

Il nous décrit les cours, animées à chaque heure par le passage, combien martial, du brave La Croûte, immortel petit homme aux trois-quarts masqué par son tambour, les dortoirs antiques, où le problème de l'aération était si difficile à résoudre que M. Méchin n'avait pu trouver d'autre solution que de découper le haut des vitres, à chaque fenêtre, sur une hauteur d'un bon centimètre. Entre les dortoirs, donnant sur le palier, le lavabo était entièrement occupé par un vaste réservoir, muni d'une batterie de robinets, et que les garçons emplissaient chaque matin, avec de grands seaux péniblement montés du rez-de-chaussée!

L'Administration occupait le corps de bâtiment le plus noble, entre la cour des grands et la cour d'honneur. L'appartement du Proviseur comprenait en annexe, une grande chambre isolée du reste de l'appartement et donnant sur la cour des grands. On appelait cette chambre « Ver-Vert » car on ne voulait point douter qu'elle avait été jadis occupée par le jeune professeur, Louis Gresset, au temps où le collège des Jésuites prospérait en ces lieux. En souvenir du spirituel et charmant poète, cette chambre était traditionnellement « décorée de rideaux de cretonne ornés de perroquets verts ».

Dans le chapitre que nous consacrons à l'histoire du Collège de Nevers au temps des Jésuites, nous évoquons le problème de l'historicité du passage de Gresset à Nevers et de celle du perroquet fameux. Les historiens semblent d'accord pour considérer qu'il n'y a aucun rapport entre Gresset, son perroquet, et Nevers. Mais la légende est plus forte que l'histoire. On voit que le lycée, au début du XXe siècle maintenait solidement cette tradition et nous avons signalé qu'au moins, un plan officiel de Nevers, de la fin du XVIIIe siècle, mentionnait, dans le jardin des Visitandines, l'existence de la tombe monumentale de Ver-Vert. Quant à l'actuelle municipalité, elle n'a point hésité à donner le nom du fameux perroquet à la promenade du bord de Loire, qui à travers les verdiaux, conduit de l'actuel couvent des Visitandines, jusqu'à la butte de Marzy.

On n'en finit jamais avec les légendes qui finissent par acquérir une teinte d'historicité. André Dupont conclut à propos de Gresset : Son poème évoque avec une telle finesse, les mœurs et l'esprit du Nevers d'autrefois, qu'on voudrait trouver toutes les raisons pour ne pas douter qu'il fut quelque temps Nivernais d'adoption.

Les portraits du Parloir.

Le parloir du lycée était orné d'une galerie de portraits d'anciens professeurs et élèves du Collège et Lycée, mis en place par les soins de l'Amicale. Tous ces portraits ont évidemment disparu sous les décombres du bombardement de 1944. Personne n'en a dressé la liste exacte. Au hasard des témoignages, on apprend ainsi l'identité d'un ou plusieurs de ces illustres anciens.

Ainsi dans le discours du docteur Subert pour l'assemblée générale de l'Amicale, dont il était président, en 1901², nous trouvons une remarque au sujet de **Bornet Édouard**, membre de l'Institut dont le portrait orne le parloir du Lycée. Il venait d'être fait officier de la légion d'honneur (le 15 décembre 1900) au titre de président de section, à l'Exposition Universelle.

¹ BL Amicale n° 2 de 1971.

² Registre de l'Amicale, 1897-1950, 29 juillet 1901.

En fait cet ancien élève était déjà célèbre : Jean-Baptiste Édouard Bornet est un botaniste français, né le 2 septembre 1828 à Guérigny et mort le 18 décembre 1911 à Paris.

Élu Membre de l'Académie des sciences le 10 mai 1886 (section de botanique), il est notamment l'auteur des Notes algologiques (1847-1880) et des Études phycologiques (1878). Il détermina la nature des lichens et décrivit le processus reproductif des algues rouges.

Il fut le correspondant de Darwin.

Il était entré au Collège de Nevers en 1838, il avait donc dix ans. Il était en classe de 7^e externe, né à Guérigny (Nièvre), Pension Pittié. Il était donc pensionnaire dans une institution privée, la pension Pittié qui recevait pas mal d'enfants et les conduisait suivre les cours au Collège. Le régime disciplinaire de ces pensions passait pour plus « doux » que celui du Collège. Mais dès l'année suivante, (classes de sixième) il est pensionnaire au Collège. En classe de 7e il avait été deux fois couronné et deux fois nommé, soit quatre mentions au palmarès : thème et version (latin), français et histoire-géographie. En 6^e, il est mentionné six fois dont quatre prix. Mêmes succès dans les classes suivantes. En Rhétorique, il décroche le Prix d'Honneur pour le discours latin et en Philosophie, le Prix d'Honneur pour la dissertation en français (Palmarès du 13 août 1846). (Voir sa notice dans notre chapitre pour l'année 1846.)

1900 : Le «Père» Sarthou.

Les frères Duhamel, durant leur court séjour au Lycée, n'ont peut-être pas eu l'occasion de fréquenter l'infirmerie, tenue comme le précisent les Palmarès par les *religieuses de l'Union de Rodez*. Mais ils devaient connaître ne serait-ce que de réputation le répétiteur chargé de l'infirmerie, le «Père Sarthou».

Il était arrivé au Lycée en 1884 comme surveillant de la 5^e étude. L'année suivante il est chargé de la surveillance de l'infirmerie en remplacement de M. Fournery et restera à ce poste jusqu'en 1900 où il sera remplacé par un autre personnage mythique M. Cendre.

Pendant toute cette période, le médecin titulaire fut le Docteur Subert (qui avait été l'adjoint du Dr Robert Saint-Cyr, avant de le remplacer complètement à partir de 1884). À partir de 1896, le Dr Sallé devint son adjoint. Le dentiste reste M. Lalement.

De nombreuses générations de potaches ont donc connu le « Père Sarthou » dans ses fonctions de répétiteur de l'infirmerie. C'est lui qui passait tous les soirs dans les études pour demander s'il y avait des malades et les conduire à l'infirmerie puis de les reconduire en étude. Parmi les anecdotes qui circulent à son propos, il y a celle du *Petit Pont du Père Sarthou*.

Octave Lioret (1930) l'a recueillie ainsi³ selon les souvenirs d'Achille Naudin (1906).

Achille Naudin.

Achille Naudin, né le 23 juillet à Tintury, interne, a dû entrer au lycée en septième en 1898. En Septième, (palmarès de 1899) il avait obtenu une mention d'accessit en lecture, un accessit en écriture et un 1^{er} prix (ex æquo) en dessin d'imitation. Il était en sixième l'année même où arrivaient les deux frères Duhamel (mais dans des classes supérieures) mais il ne figure pas sur le palmarès de 1900. Nous ne trouvons sa trace sur les palmarès, qu'à partir de l'année suivante. Le 29 juillet 1901, en classe de cinquième, il décroche une modeste mention d'accessit en récitation. Il faut dire que cette année-là Yves Lemarec (externe) et Aristide Millot (interne) s'octroient tous les prix avec chacun 12 à 13 nominations. En 4^e, Achille Naudin n'est pas plus brillant. Il ne figure pas sur le palmarès de l'année suivante en 3^e, par contre, le 30 juillet 1904, en 2^e, il retrouve sa mention d'accessit de récitation. En 1^e C, il décroche une mention d'accessit en Dessin d'imitation. Mais s'il ne brille guère sur le palmarès, il n'en est pas moins reçu à la 1^e partie (latin-sciences) du baccalauréat. Sur le palmarès du 28 juillet 1906, en classe de Philosophie, il se distingue avec 3 nominations dont un prix de Tableau d'honneur et est recu au Baccalauréat.

Il deviendra avocat et fera surtout une carrière politique. Maire de Nolay où il résidait au château de Rigny, il deviendra sénateur le 10 janvier 1933 et le restera jusqu'au 31 décembre 1941. Il faisait partie du groupe radical.

³ BL Amicale n°4 de 1971. Repris par O. Lioret in BL Amicale 2 / 1985.

Très attaché à son lycée, il fera partie dès sa sortie, de l'Amicale dont il deviendra Président. À ce titre, il jouera un grand rôle au Conseil d'Administration du vieux Lycée puis du Lycée Jules-Renard. Il est décédé en 1966. Il eut le privilège de présider trois fois la distribution des prix en 1935, 1937 et en 1956.

Le « Père Sarthou » ayant quitté le lycée en 1900, Achille Naudin n'a dû le connaître dans ses fonctions de répétiteur chargé de l'infirmerie que pendant un an.

Chaque soir, vers les six heures et demie, la porte de notre étude s'entrebâillait et une voix criait avec un léger accent du midi « ... merie ». Alors, quelle cavalcade vers l'escalier conduisant à l'infirmerie pour aller absorber, les uns, une cuillerée d'huile de foie de morue ou un cachet, les autres, le contenu d'un paquet dans un demi-verre d'eau ou tout simplement une bolée de tisane bien chaude préparée par notre dévouée infirmière, saluant au passage le « petit père Lacroûte » qui, la journée finie, se faisait un devoir de monter la garde près du placard abritant son illustre tambour. Le plus hardi, d'un saut rapide autant qu'inattendu, envoyait rouler à dix pas la casquette de notre homme, lui arrachant de nouveau son injure préférée : « Vous êtes pas des hommes, vous êtes des omelettes ! »

Cet escalier aux marches usées, était pour tous ceux qui s'attardaient à l'arrière-garde, un grand tentateur. Par sa pénombre, il leur offrait la promesse de l'impunité, mais aussi propice à la défense qu'à l'attaque, jouant double jeu, il accordait au surveillant toutes facilités d'embuscades et de surprises.

À cette époque, le maître d'études avait pour nom, Pascal Sarthou. Campé à mi-chemin de l'escalier, il surveillait le va et vient de ses altérés, s'assurant que tous rejoignaient bien sagement leur étude.

Ce soir-là, après quelques hésitations, il appelle : « Bardin ». Intrigué et même un peu inquiet, René Bardin, fils de Frédéric Bardin, grand éleveur nivernais que l'on disait riche et généreux, s'avance et lève ses grands yeux vers la barbe en fleur de Sarthou.

- Bonjour Bardin. Vous êtes le fils du grand éleveur ... Oh! L'élevage ... ça rapporte gros! (geste significatif du pouce et de l'index) ... J'ai hérité d'un vieil oncle, un petit pré, en Auvergne. ... Et dans ce petit pré coule une petite rivière ... Pour franchir cette petite rivière il me faudrait un petit pont ... Pour construire ce petit pont, il me faudrait un billet de cent francs ... Comme vous seriez gentil, si vous demandiez dimanche, à votre père s'il ne pourrait pas me donner ... m'avancer ...

Et le dimanche soir, René Bardin remet un billet de cent francs au père Sarthou.

Quelques semaines plus tard, arrive au Lycée, un nouvel élève nommé Ville, fils d'un ingénieur d'Imphy, famille aisée. Le père Sarthou conduit ses malades à l'infirmerie et ayant eu connaissance de sa situation, appelle « Ville » qu'il prononce « Vielle », déchaînant ainsi les éclats de rire des camarades.

N'y prêtant aucune attention, le père Sarthou engage la même conversation. « Bonjour, jeune homme ... Vous êtes fils d'ingénieur... on gagne gros à l'usine ... J'ai hérité en Auvergne d'un petit pré ... »

Et le dimanche suivant, Ville remet cent francs au père Sarthou.

Quant à l'utilisation, elle restera toujours l'inconnue.

Mais Achille Naudin n'a jamais révélé s'il fut lui-même sollicité. Ce récit, en plus de l'anecdote elle-même, permet de comprendre l'état d'esprit des potaches de l'époque, avides de distractions et de niches à faire, à la moindre occasion, au risque de se faire punir par les surveillants en embuscade.

Au sujet des élèves nommés dans ce récit, nous pouvons préciser que René Bardin (de Saint-Pourçain, Allier, interne) était en 1899-1900 en classe de Rhétorique. C'était un brillant élève qui avait obtenu, cette année-là, 8 nominations dont le Prix d'excellence et le Prix d'honneur, et fut reçu au Bac. 1e partie avec la mention assez bien. Nous n'avons pas trouvé trace d'un élève nommé Ville dans ce même palmarès. Mais beaucoup n'y figuraient jamais.

Si cette anecdote se situe bien au cours de l'année 1899-1900, dernière année de fonction du « Père Sarthou », on peut effectivement penser qu'il collectait des fonds pour aménager, pour sa retraite, le « petit pré » hérité d'un vieil oncle, en Auvergne.

Le lycée au début du siècle, évoqué par Achille Naudin.

Dans son discours de Président de la distribution des prix de 1935, Achille Naudin évoqua rapidement ses propres années au Lycée de 1898 à 1906.

Depuis 1898, j'ai très peu quitté notre vieux lycée : interne pendant sept ans, j'en connais toutes les classes, toutes les études, tous les dortoirs, tous les petits coins sombres où je fumai mes premières cigarettes.

En évoquant la mort de Socrate, nous avons bu l'huile de foie de morue, à l'appel du père Sarthou et sous l'œil débonnaire de l'excellente petite sœur de l'Infirmerie.

Sous l'habile direction de M. le Proviseur Méchin, et sous l'éternelle conduite de M. Cendre, nous avons grimpé, d'échelon en échelon, de MM. Gontard, Gérin et Marioton, de MM. Pény, Soudais et Sauze, — j'en passe et d'excellents — jusqu'à MM. Pomeneret, Foucault et Millet.

Après un bref recueillement chez M. L'Aumônier et un violent exercice au trapèze chez M. Godignon, après avoir été le premier — en récitation — et le trente-deuxième — en histoire (la fortune est si variable!) l'examen final vint couronner les efforts ... des professeurs.

L'indulgence du jury de Dijon me fit bachelier et le mot de la fin de mes études fut donné par M. Hauser, aujourd'hui maître en Sorbonne — auquel j'avais répondu en trois points : « Merci, Monsieur, me dit-il, vous avez un bon professeur d'histoire! » MM. Colin et Panthier recueillaient seuls mes lauriers et ils le méritaient bien !

Tout cela, mes amis, pour vous dire qu'au lycée, le premier mérite est à vos maîtres, vos excellents maîtres, si dévoués, si patients, oui si patients devant leur tâche ingrate. Je vois vos sourires, vous me comprendrez mieux, quand les années auront mûri votre jugement!.

Le lycée s'est rajeuni. Nos tables, où tant de générations avaient gravé leurs noms, ont fait place au chêne clair et aux meubles laqués. C'est le cœur serré, que — membre du conseil d'administration — j'assistai à cette profanation pourtant nécessaire. Vous avez même des chaises! Quelle supériorité sur nous pour vos chahuts!

Outre le nom d'un certain nombre de fonctionnaires et un hommage appuyé à ses anciens maîtres, ce discours évoque bien des détails matériels du vieux bahut, les locaux, l'infirmerie et l'inévitable huile de foie de morue, les cigarettes fumées en cachette, le bac à Dijon, et enfin les tables et les bancs et les noms gravés de génération en génération.

1900 — Louis Raphaël (dit Alfred) Guérot.

Raphaël (Alfred) Guérot, né le 20 mars 1883 à Nevers, ne paraît quère sur les palmarès du Lycée. Sur celui de 1900 (année 1899-1900) il est nommé en classe de 1e est reçu à la 1e partie du bac. Il a peut-être quitté le lycée cette année-là. Adjudant au 13^e R.I. il a été porté disparu le 25 août 1914 à Mattexy (Vosges).

SITUATION DU LYCÉE EN 1901

Comme nous l'avons signalé plus haut, entre 1882 et 1901 les effectifs du Lycée ont curieusement varié, en baisse quasi continue, puisque le total des élèves passe de 467 à 278. Toutes les catégories sont touchées, les pensionnaires passent de 223 à 116, les demipensionnaires passent d'abord de 35 en 1882 à 59 en 1885 pour baisser ensuite jusqu'à 18 en 1901, le nombre des externes est plus fluctuant, mais il passe de 209 en 1882 à 144 en 1901. Les statistiques dont nous disposons n'expliquent pas les raisons de cette perte d'effectifs. Mais on peut penser à une certaine désaffection à l'égard de ce type d'enseignement liée à son incapacité à s'adapter aux exigences du monde moderne et aux demandes des parents⁴.

Le proviseur, M. Méchin, dans son rapport à l'Inspecteur d'Académie du 16 octobre 19015, explique la poursuite de la perte d'effectifs de la manière suivante :

La diminution, cette année, porte sur l'internat et je ne puis l'expliquer que par les polémiques auxquelles a donné lieu la question de reconstruction des bâtiments du Lycée. Les déclarations du Maire dans les dernières séances du Conseil Municipal où cette question a été

⁴ Voir Zeldin, Op. cit., tome 2 chap. 6

⁵ Rapport sur la situation de l'enseignement pendant l'année scolaire 1900-1901 ADN

agitée, et notamment dans celle du 19 août dernier, ont été exploitées par nos adversaires qui n'ont pas manqué d'insister sur l'état lamentable du bâtiment actuel, surtout à l'extérieur. Les amis de l'Université ont pris trop à la lettre ces déclarations et ont placé leurs enfants ou engagé leurs amis à placer les leurs dans les lycées voisins. Je vous ai rapporté à ce sujet, les paroles d'un ancien élève du Lycée de Nevers (M. Martin, Conseiller Général de Chatillon-en-Bazois) qui a dit à M. Senot, dans le courant du mois d'août dernier, avoir décidé deux de ses amis à envoyer leurs enfants au Lycée de Moulins à cause de l'insalubrité du Lycée de Nevers dont tous les journaux faisaient mention, et cela plutôt que de les voir aller à Saint-Cyr. Heureusement, la question de reconstruction semble définitivement tranchée, les polémiques ne se reproduiront probablement plus et j'espère que bientôt, nous verrons luire une nouvelle ère de prospérité.

Cette présentation appelle quelques remarques. Les effectifs à l'internat ont baissé à la rentrée 1901 par rapport à la précédente de 18 unités, (133 au lieu de 151) alors que ceux de l'externat ont légèrement augmenté de 10, (136 au lieu de 126), ce qui fait au total 269 élèves en 1901 contre 277 en 1900 (soit près de 3 % de perte). Mais cela n'explique pas les pertes subies depuis 1882 de 189 unités, soit plus de 40 % (en moyenne : plus de 2 % par an), la courbe ne présente pas de variation. Les polémiques dont parle M. Méchin n'ont rien aggravé apparemment. Quant à l'allusion concernant les débats municipaux au sujet de la reconstruction du lycée, on se reportera à notre étude spéciale concernant cette épineuse histoire.

Les allusions aux "adversaires", aux "amis de l'Université", et à "Saint-Cyr" sont plus intéressantes. Zeldin⁶ explique en effet que les établissements privés, essentiellement religieux avaient su moderniser leur enseignement, (contrairement aux lycées), ou du moins créer une variété d'établissements et de formations correspondant aux besoins de formations recherchés par les parents. Ces collèges spéciaux attiraient les enfants issus des classes moyennes, contremaîtres, employés de bureau, petites entreprises.

Mais il n'y avait pas que cette concurrence pédagogique. Il y avait aussi une campagne idéologique menée par l'Église et les partis conservateurs contre l'université et les lycées en particulier, campagne qui se faisait aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur même des établissements scolaires, et qui s'inscrit dans un combat contre la République et ce qu'elle représentait des héritages de la Philosophie des Lumières et de la Révolution Française, et en réponse, nous trouvons l'anticléricalisme. Ce combat, qui par moments atteindra des dimensions paroxystiques, a duré pendant tout le XIXe siècle et la première moitié du XXe.

N'oublions pas qu'en 1864, avait été proclamée l'encyclique *Quanta Cura* dont l'annexe appelée *Syllabus* se présente comme un catalogue des "*erreurs de notre temps*" condamnées comme "anathèmes". Parmi celles-ci figuraient toutes les libertés que Pie IX avait déjà dénoncées en 1861 : *Libertates illas ridiculas quibus modernae nationes gloriantur*, et notamment la liberté de la presse, dont l'évêque Maupied commentant le *Syllabus* disait qu'elle était : *la plus affreuse, la plus lamentable persécution que Satan ait suscitée contre l'Église.* Le même évêque considérait qu'un *vaste plan d'erreurs païennes, d'hérésies,* avait été mis au point par une secte satanique dans laquelle il mêlait les protestants et les francs-maçons, pour *se rendre maîtresse de l'enseignement public dans les universités, les académies, les lycées, les collèges et les écoles primaires.* Et s'adressant aux catholiques, il leur disait : *En envoyant vos enfants aux écoles et aux cours des universités d'État, vous les envoyez aux écoles et aux cours de la secte satanique. Vous lui livrez leur âme et le plus souvent leur corps. Vous coopérez avec <i>Satan pour chasser Dieu du monde et anéantir la société chrétienne.*

Le parti clérical nivernais participait activement à cette campagne. Sur un opuscule polémique émanant des milieux catholiques, aux alentours de 1900, nous avons trouvé une liste dénonciatrice des personnes supposées appartenir à la franc-maçonnerie. Parmi elles, il y avait le député M.Goujat qui aurait été vénérable de la loge La Justice Sociale, M. Soudais, professeur au Lycée de Nevers, 1898, MM. Demimuid id, Thomas, id 1894, Brunet id, Prêt id 1895. Étaient également dénoncés MM. Camusat, architecte et Lavault professeur d'anglais, 1900. Nous ne savons pas si les dates indiquent l'année d'affiliation à la Franc-Maçonnerie. Mais en 1894, MM. Soudais (physique-chimie-sciences naturelles), Thomas (philosophie), Demimuid (classe préparatoire), étaient bien professeurs au Lycée. M. Brunet (français, enseignement moderne)

⁶ Op. cit. tome 2 chap. 6

⁷ Voir Jean Lacouture op. cit. tome 2, pp. 184 et suivantes

⁸ Ces libertés ridicules dont se glorifient les nations modernes

n'apparaît qu'en 1895, M. Lavault (anglais) en 1897. Nous n'avons pas trouvé trace de M. Prêt dans les palmarès de ces années-là. Étant donné la violence de la polémique, en cette période, cette dénonciation publique était un véritable appel au lynchage.

À Nevers, le parti clérical était d'autant plus actif, sans doute, qu'en face, il y avait un très fort courant populaire républicain. La Nièvre a eu plusieurs députés que nous appellerions de gauche comme Turigny et Massé, anciens élèves du Lycée comme Jules Renard. Les évêques de Nevers se conduisirent souvent en chefs du parti clérical. Nous en avons un témoignage dans les propos du *Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts*, en 1909, Gaston Doumergues⁹, une organisation se fait en ce moment, que l'Église inspire, et qui a pour but de déconsidérer l'enseignement laïque, de faire croire qu'il ne donne pas l'éducation morale. Et il cite L'Union Catholique des Lycéens de France [...] approuvée par [...] l'archevêque de Paris, et encouragée par cinq évêques dont celui de Nevers, et dans les statuts de laquelle est donné comme un des buts de cette association de fonder des ligues pour faire respecter la liberté de conscience et la moralité des élèves des établissements secondaires. Il s'agissait, cela était évident pour tous à l'époque, de faire du prosélytisme religieux et de lutter contre la laïcité et l'esprit laïque que répandaient les enseignants des lycées.

Le rapport de 1901 confirme l'évolution classique - moderne car celui-ci dépasse en effectifs (109), le classique (97). Cet enseignement dit moderne ne diffère de l'autre que par le remplacement du latin et du grec par les langues vivantes. Ce n'est toujours pas un véritable enseignement scientifique. Cependant la classe de Philosophie comptait 10 élèves et celle de Math-Élem, 13. Il est précisé que parmi eux, 9 seulement s'étaient présentés au Baccalauréat les 4 autres préparaient l'examen d'admission à l'École de Saint-Cloud ou à l'École d'Agriculture, ou bien, n'étaient pas pourvus de la première partie du baccalauréat. Les résultats étaient bons. En philosophie 8 ont été admissibles, 7 reçus définitivement dont un avec mention Bien ; en Math-Élem, 6 (sur 9) ont été reçus, un avec mention Bien, un avec mention Assez Bien. En outre deux d'entre eux ont obtenu : l'un le 9^e accessit et l'autre une mention de mathématiques au Concours Général.

Nous apprenons aussi par ce rapport, *l'état lamentable* des bâtiments du Lycée, que M. Méchin minimise en semblant l'attribuer seulement à l'aspect extérieur. Il était toujours question de reconstruction. Nous avons vu déjà qu'en 1892 l'Inspecteur d'Académie regrettait l'état du Lycée : des locaux éprouvés par l'injure du temps. Il souhaitait (et promettait ?) sa reconstruction en un autre lieu. C'était bien ainsi que Jules Renard avait compris son discours. Or rien n'avait été fait depuis. Au cours de cette année scolaire, en dehors des travaux ordinaires d'entretien qui ont lieu tous les ans, d'autres travaux ont été faits au compte du Lycée : éclairage, peintures, réfection des gradins des salles, pose de lavabos dans les salles d'études, qui auraient dû être faits par la commune. La Municipalité a fait réparer un peu les toitures qui auraient besoin d'être entièrement refaites, mais on se contentera de les entretenir tant bien que mal en attendant que le nouveau Lycée soit construit. M. Méchin peut toujours attendre, cela ne se fera qu'un demi-siècle plus tard, malgré la conclusion optimiste de son rapport : lorsque nous aurons une installation nouvelle, à l'abri de toute critique, nous verrons certainement la prospérité renaître car les familles n'hésiteront plus à nous confier leurs enfants.

La partie du rapport portant sur le contenu de l'enseignement est également instructive. En classe de Rhétorique (Première), les résultats sont bons, sur 22 élèves dont 7 vétérans (4 admissibles de l'année précédente), 13 ont été admissibles et 10 reçus définitivement. Il y a eu 5 mentions au baccalauréat et 3 au concours général. Malgré cela <u>un seul</u> élève nouveau est entré cette année dans cette classe : c'est un transfuge de l'Institution Saint-Cyr refusé au baccalauréat à la dernière session. Le recrutement se fait donc uniquement par la montée des élèves de seconde. Mais, dans toutes les classes, les effectifs s'amenuisent aussi par suite de la sélection scolaire. Les examens de passage que nous avons fait subir sérieusement l'an dernier et dont les sanctions ont été appliquées avec une sage rigueur, ont allégé nos classes d'un certain nombre de non-valeurs qui ont, ou renoncé aux études, ou, d'après nos conseils, opté pour l'enseignement moderne. Ce dernier détail montre bien le peu d'estime que l'on porte à cet enseignement moderne vers lequel on dirige les non-valeurs (notons cette expression dont nous ne savons pas si elle était en usage à l'époque ou si c'est une création de M. Méchin, mais il y a

⁹ Journal officiel du 22 juin 1909, séance du lundi 21 juin, pp. 1545 et 1546

quand même quelque chose d'ahurissant à cette néantisation des élèves qui ne réussissent pas dans les humanités classiques).

Ceci est d'autant plus remarquable que ce même proviseur constate que l'intérêt général des élèves pour le latin et le grec est pour le moins artificiel. Le thème latin et le thème grec sont généralement faibles dans les classes supérieures et les élèves négligeraient volontiers ces exercices, dont il est difficile de leur faire comprendre l'utilité, sous prétexte qu'ils ne figurent pas au nombre des épreuves du baccalauréat ; il en est de même pour la version grecque en rhétorique. Il aurait pu en déduire qu'ils négligeraient complètement le latin et le grec si ces disciplines ne leur étaient pas imposées. Il se pourrait même que bien d'autres matières ne soient étudiées que par obligation d'examen car au sujet des sciences naturelles, il note qu'en math-élem [...] les élèves ne s'intéressent pas à cette partie de leur cours qui ne figure pas dans le programme du baccalauréat.

Tout en notant que la version latine et la composition française sont l'objet de soins plus assidus, il constate que les professeurs se plaignent de la difficulté qu'éprouvent leurs élèves à écrire correctement en français ; trop souvent les versions latines, même en rhétorique, sont malhabiles, on sent que l'élève a été embarrassé pour rendre les idées.

M. Méchin semble satisfait des résultats obtenus dans l'enseignement des langues (anglais, allemand), mais son commentaire nous éclaire sur le problème de cet enseignement qui ne sera en partie résolu qu'après les années 1960. MM. les professeurs cherchent à habituer le plus possible, leurs élèves à parler la langue qu'ils apprennent ; même dans les classes de début, ils sont exercés à la conversation et les résultats sont excellents. Des tableaux muraux, dont nous avons fait l'acquisition au commencement de l'année, aident [...] à varier ces exercices avec les commençants. En seconde moderne, les élèves font toujours oralement, en anglais ou en allemand, la biographie de l'auteur qu'ils étudient et résument ce qui a été lu ou expliqué, de telle sorte que l'anglais ou l'allemand est parlé presque uniquement pendant toute la durée de la classe.

Il serait intéressant de retrouver ces *tableaux muraux*, pour en connaître le contenu, mais nous voyons bien que le programme de l'enseignement est essentiellement littéraire : il s'agit d'étudier les grands écrivains et les grands textes classiques de ces langues, (on commençait souvent par les plus anciens, sous prétexte de respecter l'histoire), comme on étudiait les classiques latins et grecs. En plus on voulait que les élèves le fassent en utilisant la langue "vivante". Cette double ambition était vraiment écrasante et contradictoire. Il faudra attendre l'immédiat avant-guerre pour voir apparaître des méthodes d'enseignement des langues vivantes au moins dans le premier cycle¹⁰, les programmes du second restant centrés sur les études littéraires classiques. La civilisation actuelle des pays dont on étudiait la langue ne remplacera ces études littéraires que dans une période relativement récente.

Nous verrons plus loin que ce que nous disons de l'enseignement des langues peut s'étendre à l'ensemble de l'enseignement secondaire presque jusqu'à nos jours.

M. Méchin note le grand succès du dessin graphique et du dessin d'imitation. Le cours de musique devait être une sorte de défouloir pour les élèves *Ce cours a été fait avec régularité par M. Alban Neveu qui, assisté du répétiteur sans lequel l'ordre ne règnerait peut-être pas dans la classe, réussit à apprendre un peu de solfège aux élèves.* Il fallait donc un surveillant dans la classe pour permettre au professeur d'enseigner un peu de solfège, ceci nous rappelle qu'à une certaine époque, la municipalité envoyait un agent de police à ce même effet. Certaines classes ont visité des fabriques de porcelaine, les usines de La Pique et d'Imphy ou ont fait des promenades d'herborisation.

En ce qui concerne la discipline, les prescriptions de l'arrêté du 5 juillet 1890 sont observées régulièrement et le nombre des élèves punis de retenue est assez restreint, il y a une retenue par semaine, le jeudi de 10 heures à midi. À la suite des mouvements de révolte des lycéens en 1882-1883, des mesures avaient été prises, dont l'arrêté en question, pour adoucir la discipline. Mais quel était le pourcentage exact des punis ? Et avec quelle fréquence ?. Étant donné le nombre total des élèves, s'il y a une étude de retenus chaque jeudi, cela peut représenter une proportion considérable.

¹⁰ Par contre, des méthodes d'enseignement pratique des langues vivantes dans les petites classes (11è, 10è, 9è) s'étaient multipliées avant même 1890. Voir à ce sujet notre étude (à paraître) sur un manuel d'allemand *La langue allemande enseignée par des images. Cours enfantin*, paru en 1890

Il insiste sur le contrôle des notes journalières et hebdomadaires, celles-ci donnant lieu à des récompenses (ordre du jour, bonne note) ou à des punitions (réprimandes, privations de sortie), ces dernières semblant plus concrètes que les récompenses. Le Conseil de discipline se réunit à la fin de chaque trimestre pour examiner les notes des boursiers. Il a tenu deux séances extraordinaires le 4 février et le 5 avril 1901, mais nous ne savons pas de quelles graves fautes disciplinaires il s'agissait. Depuis le mois de janvier, un bulletin de quinzaine contenant les notes de classe et d'études est envoyé aux parents des élèves des petites classes. Cette mesure, accueillie favorablement par les parents, va être généralisée.

Les exercices physiques sont assez en honneur au Lycée de Nevers, malheureusement l'installation de notre préau laisse beaucoup à désirer, c'est encore le même contraste entre la situation aussi satisfaisante que possible au point de vue des études et de la discipline et l'état des bâtiments. Cependant il y a une Société de jeux (association sportive) dont les membres actifs vont le jeudi et le dimanche, pendant la promenade, jouer au football sur un terrain affermé à cet effet. L'équipe du Lycée s'est déplacée à Auxerre et à Moulins et a reçu celle de Moulins.

Revenons à l'enseignement moderne. M. Méchin constate que beaucoup (d'élèves) renoncent aux études après la quatrième ou la troisième. Ceci est général en France, dès la fin du XIXe siècle, les effectifs de l'enseignement moderne dépassent ceux de l'enseignement classique, mais le nombre des bacheliers scientifiques reste très inférieur à celui des bacheliers de philosophie. On l'explique par l'abandon des études en cours de scolarité et par le fait que les élèves de l'enseignement moderne ne visaient pas l'obtention du baccalauréat mais d'autres débouchés vers l'industrie ou le commerce. M. Méchin l'avait parfaitement compris : Pour augmenter notre effectif il faudrait, je crois, créer des cours préparatoires à l'École des Arts et Métiers, à l'École des contremaîtres, à celle des apprentis mécaniciens, de manière à attirer et à retenir les jeunes gens qui se destinent à l'industrie. Il note à propos de la classe de sixième moderne : son effectif pendant la dernière année scolaire, a été de 23 élèves tandis que la sixième classique n'en comptait que 11. Cela prouve que l'enseignement moderne est assez apprécié des familles et il le serait encore davantage si l'on organisait des cours répondant aux besoins de cette contrée essentiellement industrielle et agricole.

Le proviseur a bien vu le problème d'inadaptation des lycées aux besoins de la société française en général et à ceux des régions. Mais il y a la tendance uniformisatrice (jacobine ?) qui impose dans toutes les villes, des établissements et des enseignements conçus sur un modèle unique, et la force d'inertie du système, des enseignants, des parents eux-mêmes, qui ne peuvent imaginer un autre type d'éducation et de formation que celui qu'ils ont eux-mêmes connu.

Ce problème n'avait pas échappé à beaucoup de dirigeants nationaux. Sous le Second Empire, Victor Duruy, alors inspecteur général, se déclarait horrifié de l'évidente inutilité du programme des études classiques pour un si grand nombre de gens. Des enfants de fermier peinaient sans résultat sur le latin et le grec, simplement parce que c'était la seule éducation respectable que pouvait s'offrir celui qui voulait s'élever dans le monde. Duruy déclarait : nous volons leur argent à ces gens. De nombreux systèmes furent essayés pour y remédier. Au cours du XIXe siècle, il n'y eut pas moins de 15 réformes générales du contenu de l'enseignement secondaire et plus de 75 décrets pour restructurer le système scolaire. À l'époque du rapport que nous étudions, de 1899 à 1902, une vaste enquête parlementaire interrogea tous les secteurs d'activité du pays sur ce problème. Les résultats emplissent sept gros volumes. Cette enquête aboutira en 1902, à une nouvelle structuration de l'enseignement secondaire.

La réforme de l'enseignement secondaire. L'arrêté M. Leyques du 31 mai 1902.

Le discours de M. le Docteur Petitjean, Sénateur de la Nièvre, 31 juillet 1902.

Pour la distribution des prix du 31 juillet 1902, le Docteur Petitjean, sénateur de la Nièvre qui présidait la cérémonie consacra son discours à la présentation aux élèves du nouveau régime d'études que vous devez inaugurer à la rentrée d'octobre et il précise un nouveau régime d'études, que tous les républicains et tous les amis de l'enseignement ont approuvé. Il ne faut pas oublier en effet que cette réforme s'inscrit dans la nouvelle politique scolaire mise en place petit à petit et qui aboutira aux lois laïques de 1905. Victor Petitjean, sénateur depuis 1900, militait en faveur de cette évolution¹¹. Son insistance sur tous les républicains et tous les amis de l'enseignement a un sens politique très précis.

La loi s'attaquait à l'ensemble du système : la réforme de l'organisation intérieure des lycées, la réforme de l'enseignement, la réforme dans les sanctions de l'enseignement, c'est-à-dire le baccalauréat. Le Dr Petitjean précise que la première ne sera appliquée, à titre d'expérience, que dans un lycée par académie. La seconde touche essentiellement les programmes et l'organisation des classes et des sections.

Les classes primaires restent au bas de l'enseignement. À partir de la sixième commence l'enseignement secondaire. Or, nous l'avons vu, dans l'ancien lycée, cet enseignement commençait en fait dès la huitième avec le latin et les langues vivantes, les classes de grammaire s'arrêtaient en 4^e, et les classes supérieures allaient de la 3^e à la Philosophie.

La loi Leygues (du 31 mai 1902) instaure donc un premier cycle en 4 ans (à partir de la 6e) en deux branches : l'une : A *plutôt littéraire* : latin-grec (grec facultatif à partir de la 4e) et *l'autre, plutôt scientifique* : B = langue vivante + sciences + histoire.

Le Dr Petitjean croit utile de préciser que cet enseignement de l'histoire sera donné en même temps aux deux branches. La pénétration (il veut dire : communication ou fraternité) nécessaire entre élèves d'un même établissement sera facilitée, et ainsi disparaîtra cette sorte d'aristocratie que s'arrogeaient les élèves de l'enseignement classique, au bénéfice de la camaraderie rendue plus forte par un enseignement donné en commun, ayant mêmes leçons et mêmes sanctions. L'histoire, en somme est destinée à servir de « passerelle » entre classiques et modernes. L'emploi du mot aristocratie souligne ce que nous avons sans cesse relevé jusqu'ici : le mépris des humanités classiques pour l'enseignement moderne.

On voit aussi que cet enseignement de premier cycle était destiné à devenir l'enseignement de base pour tous, bien qu'on ne parlât pas encore de Brevet. L'enseignement du premier cycle de quatre ans se suffira à lui-même ; il armera suffisamment les jeunes gens pour la vie dans laquelle ils entreront. On envisage donc que la plupart des élèves du premier cycle arrêteront là leurs études pour la vie active. On comprend alors pourquoi on insiste sur sa durée : quatre ans.

Le véritable enseignement élitiste commence donc après. Après ce premier cycle, l'élève entrera en seconde où commenceront les humanités, qui ne seront nullement sacrifiées. Comme on le voit, les humanités ne font pas partie du premier cycle.

Le second cycle a 4 voies : A=latin-grec, B=latin-langue vivante, C=latin-sciences, D=sciences-langues vivantes. Une seule langue prévue pour la section B et deux pour la D. Ici encore, pour éviter le même écueil de classement aristocratique, ces diverses branches... auront des cours communs. La philosophie sera enseignée aux élèves de sciences comme aux élèves de lettres. C'est la structure qui sera toujours en vigueur, à quelques détails près, jusque dans les années 1960.

Autre nouveauté : les langues vivantes doivent être parlées et pas seulement écrites et leur enseignement doit être fait dans la langue elle-même ce qui affole les professeurs qui ne le croient pas possible. Le Dr Petitjean s'adresse ici aux élèves : Il faudra vous pénétrer de cette

¹¹ Victor Petitjean, né le 30 avril 1857, fit ses études au lycée de Moulins. Médecin, Conseiller général du canton de Decize, il fut élu sénateur de la Nièvre le 28 janvier 1900, réélu le 7 janvier 1906, son mandat prit fin le 10 janvier 1920. Il ne se représenta pas. Il est décédé le 19 décembre 1922. Il vota la loi de 1905. Parmi les élus de la Nièvre, 3 députés la votèrent : Chaudioux Jean, Goujat Claude et Massé Louis et un vota contre : Jaluzot

idée qu'aujourd'hui, avec les échanges commerciaux si fréquents entre les peuples de tous les pays, avec la facilité des communications, des relations, des voyages, il est indispensable de connaître et surtout de parler les langues étrangères.

Ce système impliquait donc des examens en deux parties, dont une à la fin de la classe de 1°, correspondant aux quatre « voies ». Des examens consacreront ces quatre genres d'études et, après eux, on trouvera un second baccalauréat divisé en deux : le baccalauréat de philosophie, le baccalauréat de mathématiques. Mais il insiste tout de suite sur l'égale valeur des deux : le baccalauréat, quelle que soit la mention qu'il porte, sera un baccalauréat ouvrant toutes les carrières. Il éprouve même le besoin de préciser une nouvelle fois : Les quatre branches d'études sont d'égale durée, d'égale difficulté et d'égale efficacité au point de vue de la formation des élèves.

Les partisans des études classiques n'avaient pas à se plaindre, ils dominaient théoriquement trois voies du second cycle sur quatre. Depuis 1885, le latin et surtout le grec, perdaient leur popularité, le nouveau système était conçu pour assurer leur "survie". Comme dit Zeldin¹², la génération au pouvoir avait été nourrie d'humanités classiques et répugnait à condamner un savoir dont elle pensait qu'il l'avait faite ce qu'elle était. Pourtant les "classiques" se considéraient comme des victimes des nouvelles orientations, ils vont attribuer à la loi de 1902 le déclin final des langues anciennes.

Pour le Dr. Petitjean, en effet, les humanités classiques au sens restreint du terme (grec et latin) ne devaient plus intéresser qu'un petit nombre d'élèves : Les nouveaux programmes assureront à une élite de jeunes gens, toute facilité pour une étude approfondie du grec ou du latin. Le mot élite peut être flatteur, mais ici il signifie surtout : petit nombre. Et il redéfinit l'enseignement classique. S'élevant au dessus des préoccupations pratiques et utilitaires, (il) doit inviter l'élève à lever les yeux en haut et lui proposer un idéal. C'est cet enseignement élevé que l'on veut ainsi donner à la jeunesse française. Mais il ne le limite plus au grec et au latin : L'enseignement du grec sera très poussé dans une branche spéciale, celui de la philosophie plus généralisé, celui de la littérature française plus complet et plus développé. À cet enseignement, on joint celui des langues vivantes. Ainsi, on laisse le grec aux spécialistes et l'enseignement classique est fondé sur la philosophie, la littérature française et les langues vivantes. Il définit bien là les humanités modernes.

En 1923, pour M. Labouesse¹³, professeur de 6^e au Lycée, *quand Duruy publia ses programmes qui ont véritablement créé l'enseignement secondaire actuel, (en 1865), l<u>e latin et le grec régnaient souverainement</u>. Il veut ignorer l'évolution qui s'est produite dans notre société et pour lui <i>les modifications vinrent s'ajouter aux réformes, si bien qu'en 1901, il n'en restait plus grand-chose et qu'on aboutit bientôt au nouveau plan d'études de 1902. <u>La transformation s'était faite dans un sens hostile aux études grecques et latines</u>. C'est très net, pour lui comme pour la plupart de ses collègues, les études classiques ont été victimes d'un véritable complot visant à les éliminer. Nous retrouverons ce débat justement dans les années 1920 à 1925.*

La réforme de l'enseignement des langues vivantes.

Le discours de M. Lavault du 30 juillet 1903

L'historique de l'enseignement des langues vivantes.

L'année 1902-1903 fut donc la première de l'application des nouveaux programmes prévus par la loi Leygues. Nous avons souligné au passage que la nouvelle conception de l'enseignement des langues posait des problèmes.

En fait ils étaient de deux ordres. Sur le plan théorique, on substituait à un enseignement littéraire, à visée essentiellement culturelle, fondé sur la connaissance des grands textes des grands écrivains, surtout du passé, celle de la langue usuelle, actuelle visant l'usage courant des langues vivantes. Sur le plan pratique, les exercices écrits de version et de thème qui faisaient l'essentiel de la classe devaient être remplacés par l'expression orale à partir des thèmes de la vie quotidienne.

13 Palmarès de 1923

¹² Op. cit. tome 2 p.285

En réalité, l'état ancien subsista longtemps et même dans les années d'après-guerre (celle de 1939-1945), une grande partie des études de langue était fondée sur des textes écrits et souvent littéraires. Le problème de l'expression courante en langues étrangères reste posé dans tout notre système, même en ce début du XXI^e siècle.

Il est donc tout à fait normal que l'on ait confié à M. Lavault, professeur *chargé du Cours d'Anglais*, le soin de prononcer le discours d'usage pour la distribution des prix du 30 juillet 1903, et comme il le dit lui-même : *Un sujet s'imposait : L'historique de l'enseignement des Langues Vivantes et l'exposé de la nouvelle méthode.*

À juste titre, il distingue deux phases historiques. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, dans tous les pays, les savants avaient une langue internationale : le latin. Les gens de bonne compagnie avaient aussi une langue universelle : le français. Il simplifie un peu cette vision historique. Cependant, il cite à l'appui, le sujet mis au concours par l'Académie de Berlin à la fin de cette époque : Pourquoi le français devient-il la langue universelle ?. Mais il n'a pas tort de souligner qu'avec le XIX^e siècle et l'éveil des nationalités, les différents peuples s'attachèrent à la défense de leurs langues nationales. Il situe aux environs de 1840 la prise de conscience par l'Université de la nécessité de l'enseignement des langues vivantes.

Il évoque avec beaucoup de pittoresque les débuts de cet enseignement : tout manquait : les maîtres et la méthode. On recruta les maîtres comme on put, et l'on compta sur eux pour trouver des méthodes. Il signale avec horreur que parmi ces professeurs improvisés, figuraient des cochers, des cuisiniers de navire et même des poètes. On ne voit pas bien ce qui l'horrifie ainsi dans ce recrutement et pourquoi celui des poètes le choque le plus. Il cite une anecdote « authentique » : un Polonais réfugié demanda un poste dans l'Université. On le nomma professeur d'allemand. Il s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale, jusqu'au jour où un inspecteur de l'enseignement des Langues Vivantes entra dans sa classe. Le professeur interrogeait. Les élèves répondaient. L'inspecteur ne comprenait pas. Après la classe, tout s'expliqua. Notre Polonais, ne sachant pas l'allemand, avait pris le parti, sans en prévenir personne, d'enseigner le polonais.

Plus sérieusement, il souligne le principal défaut de cet enseignement. Ils enseignaient les langues vivantes comme on enseigne le latin. Ils énonçaient des règles de grammaire, puis donnaient aux élèves des thèmes pour leur faire appliquer ces règles. Il développe l'analyse que nous faisions plus haut : en 1840 on apprenait les langues vivantes, beaucoup moins pour les parler, que pour étudier les littératures étrangères. Et il montre bien le lien entre ce fait et la conception générale de l'enseignement universitaire : l'enseignement secondaire n'avait pas et ne voulait pas avoir un caractère utilitaire et pratique ... les professeurs voulaient faire des hommes et non pas des marchands ... Il faut rapprocher cette remarque très juste des analyses que nous avons faites des discours de distribution des prix du vieux Collège de Nevers, notamment pour la période 1832 — 1857, dans lesquels les professeurs développent à l'envie, ce thème de l'anti-utilitarisme, pour s'opposer à toute modernisation de leur enseignement (et défendre les humanités classiques, le grec et le latin, contre les sciences et les langues vivantes).

M. Lavault, se croit obligé de rendre un certain hommage à cette culture littéraire qui semblait plaire aux « bons » élèves. Il attribue leur goût pour Shakespeare et Goethe à l'influence du romantisme ils ne comprenaient pas toujours bien ces œuvres difficiles, mais ... ils devinaient ce qu'ils n'entendaient pas ... ils s'enthousiasmaient aux cris de passion ; la beauté de ces pages les prenait aux entrailles. Il y a une certaine ironie dans ces phrases puisqu'il souligne ensuite le mécontentement de l'opinion publique en faisant parler un père d'élève : Comment ! Mon fils est resté cinq ans au lycée. Pendant cinq ans, il y apprend l'anglais, puis, quand il se trouve en présence d'un Anglais, il s'aperçoit : premièrement que l'Anglais ne le comprend pas ; deuxièmement, que lui-même ne comprend pas l'insulaire !...

Il évoque rapidement toutes les tentatives pour améliorer cette situation : on augmenta le nombre des heures de classes. On prescrivit l'enseignement méthodique des mots. On encouragea les exercices de conversation. On fit passer l'étude pratique de la langue avant l'étude grammaticale ou littéraire. On mit à la fin des études des examens difficiles. Examens écrits (version et thème) mais le même élève qui avait traduit son thème, presque sans fautes, restait parfaitement incapable de parler ou de lire couramment.

Il en arrive enfin à la méthode prescrite par la loi de 1902. Il la résume en une phrase : enseigner l'allemand en allemand, l'anglais en anglais. Comme nous l'avons souligné plus haut cela parut, impossible aux professeurs : Les professeurs timides, et j'avoue que je fus du nombre, se récrièrent tout d'abord. — Était-ce possible ? — C'était possible. L'expérience l'a déjà prouvé.

Puis M. Lavault explique en détail, le processus, en trois périodes. Pendant deux ans le professeur enseigne des mots en montrant les choses désignées par ces mots ... ces mots arrivent dans une phrase en langue étrangère, dégagés de tout contexte français ... l'enfant s'habitue à penser en langue étrangère. C'est en même temps une éducation de l'oreille et de la voix. Puis pendant deux ans son travail principal sera la lecture des textes étrangers. C'est la lecture que je dis, et non la traduction ... Ce n'est plus en effet le mot à mot d'autrefois, ce ronron monotone, cher aux mauvais élèves, parce qu'il fut tant de fois favorable aux assoupissements des après-midi d'été. Encore un détail « vécu » qui nous replonge dans l'atmosphère des classes. La troisième période est consacrée à la culture et la civilisation étrangère : les idées, les mœurs, les lois essentielles qui donnent à chaque pays sa personnalité. Il voit ici la restauration d'une vraie culture littéraire loin des fastidieuses traductions.

Enfin il propose aux élèves deux moyens d'approfondir leur connaissance des langues étrangères. Le premier est évidemment le voyage. Pour aller de Nevers à Londres, le voyage ne coûte pas quarante francs. À Londres, vous vivrez pour quatre francs par jour ... Il pense qu'un séjour de deux mois est largement suffisant pour achever l'apprentissage de l'anglais.

Le deuxième, c'est l'organisation de clubs de langues vivantes : Organisez au lycée, un club allemand, un club anglais. À certaines heures, l'administration vous donnerait un lieu de réunion ... Ces clubs existent en de nombreux lycées. Il ne faut pas que le lycée de Nevers soit considéré comme retardataire. Vous avez un club athlétique. Ayez aussi un club intellectuel.

En fait, comme nous l'avons dit, cette méthode suscita pas mal de réticences et ne fut jamais complètement appliquée dans toute son ampleur ce qui fit que, les années passant, il fallut sans cesse relancer l'action pour la formation des professeurs et pour la pratique effective, dans les classes, d'un enseignement vivant des langues étrangères qui resta trop souvent purement livresque et surtout trop littéraire. Il est quand même important de souligner l'importance de cette réforme.

La pratique de l'enseignement des langues avant 1902.

Exemple d'un manuel de 1890.

En fait la réforme du Ministre Leygues, concernant l'enseignement des langues, n'était pas une nouveauté pédagogique. Il y avait bien longtemps que des pédagogues prônaient un enseignement vivant des langues. Des ouvrages scolaires avaient déjà été édités et réédités maintes fois, ce qui prouve qu'un certain nombre d'éducateurs les utilisaient. Pour illustrer ce propos, nous prendrons comme exemple un manuel de 1890 : La langue allemande enseignée par des images. L'exemplaire que nous possédons¹⁴ porte une inscription manuscrite à l'encre rouge sur la page de garde : Livre appartenant à l'élève Henri Chomet, Marcigny par St-Pierre-le-Moutier, Nièvre, né en 1869. 5e. Cette inscription soulève la curiosité. Cet élève de 5e, né en 1869, avait donc 21 ans, lors de la parution de l'ouvrage, en 1890. Ceci paraît curieux !

Cet ouvrage était édité par la *Librairie Charles Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.* La page 4 de couverture donne un échantillon du catalogue de cette librairie, concernant l'enseignement de l'anglais et de l'allemand.

L'éditeur proposait un Cours de langue anglaise, par Émile Chasles, Inspecteur général de l'Université, avec un cours enfantin en deux parties (1^{er} et 2^e degré), fondé sur des images, un manuel de grammaire anglaise (en 3 parties), 3 livres de devoirs anglais (classes de 8^e, 7^e, 6^e), un livre de lectures enfantines, un de prononciation et deux sur les verbes irréguliers. En complément, on proposait une pièce de théâtre destinée à être jouée par les élèves : Old Poz, comédie par Miss Edgeworth. Et l'on précisait que cette pièce rééditée et traduite par M. Émile

_

¹⁴ Collection personnelle ;

Chasles, a été employée sur ses indications dans la majorité des écoles et, depuis, adoptée par le Conseil supérieur.

De même cette librairie proposait un *Cours complet de langue allemande, conforme aux nouveaux programmes,* par Alexandre Peÿ, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé au Lycée Saint-Louis. Ce cours était modulé en cinq formules : *Cours enfantin, Enseignement secondaire classique, Classes de Mathématiques, Enseignement secondaire spécial, Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Nous regarderons plus bas et plus en détail, le *Cours enfantin*. Pour l'*Enseignement secondaire classique*, il y avait un *C ours élémentaire* en 6 volumes, destinés aux classes de 9^e à 4^e, et un *Cours supérieur*, en 3 volumes : *Grammaire, Thèmes et Auteurs du programme*. Pour les *Classes de Mathématiques*, (enseignement moderne : 2^e,1^e et Terminale), il y avait deux volumes, l'un de révision de syntaxe avec les *thèmes donnés aux examens de Saint-Cyr, de l'École forestière et du baccalauréat*, et l'autre contenant des *lectures littéraires et scientifiques*. Pour l'*Enseignement secondaire spécial*, le cours se présentait en 6 années et était conforme au *Programme du 10 août 1886*. Pour l'*Enseignement secondaire des jeunes filles*, ce cours se présentait en 3 années. Enfin le même auteur proposait un *Memento du candidat aux baccalauréats et aux écoles*, contenant les règles grammaticales essentielles.

Ce que nous pouvons déduire de cet inventaire, c'est que la précédente réforme importante concernant l'enseignement des langues vivantes datait de 1886. Elle devait, d'ailleurs, tenter de généraliser, officiellement, un courant rénovateur de cet enseignement qui existait depuis longtemps. Elle marquait aussi un compromis avec le vieil enseignement puisqu'elle prévoyait un programme d'auteurs imposés. La proposition d'exercice de théâtre scolaire en anglais nous rappelle que cette méthode, comme l'enseignement de la langue courante, parlée, à partir des éléments matériels de la vie quotidienne avait été proposée par les plus grands pédagogues, dès le XVI^e siècle, mais alors il s'agissait de rénover l'enseignement du latin. Cette méthode, pratiquée notamment par les Jésuites, à base de dialogues portant sur tous les aspects de la vie scolaire et civile, destinés à être étudiés et joués en classe, avait d'ailleurs été totalement abandonnée au cours des siècles suivants.

Enfin nous pouvons remarquer que l'apprentissage des langues vivantes débutait dès la classe enfantine (11^e et 10^e des lycées, CP et CE1) et devenait systématique dès la classe de 9^e (notre cours élémentaire : CE2) avec des *lectures enfantines illustrées* (les ancêtres des bandes dessinées). Notre époque croit innover en promouvant (avec pas mal de difficultés, de personnel et de moyens) l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire, mais nous ne faisons que reprendre ce qui se faisait dès la fin du XIX^e siècle.

Le Cours enfantin d'allemand (1er degré).

La langue allemande enseignée par les images.

Ce manuel destiné À l'usage des petites classes préparatoires des Lycées et Collèges (11e, 10e, 9e) des Écoles primaires et des familles a été rédigé par MM. Alexandre Peÿ et A. Grandjean et illustré de plus de 400 vignettes dessinées par C. Gilbert. Le manuel de second degré était, lui, illustré de plus de 850 vignettes. Il s'agissait en 1890 de la troisième édition de ce livre qui avait donc paru peu après la réforme de 1886.

Son étude permet de se rendre compte des conceptions nouvelles de l'enseignement des langues et de l'état d'élaboration des méthodes. Il semble en effet que ces ouvrages étaient autant destinés aux enseignants qu'aux élèves. Nous avons vu avec le discours de M. Lavault, la difficulté rencontrée par les autorités universitaires pour recruter des maîtres <u>parlant</u> les langues à enseigner, et pour leur inculquer une méthode efficace. Cette collection Delagrave semble répondre à cette demande en tenant compte de l'état d'esprit général et des préjugés de l'époque.

Dans l'avertissement adressé directement aux collègues qui nous ferons l'honneur de se servir de ce livre, les auteurs indiquent bien l'élément essentiel de leur méthode. Les images ne sont pas une stérile décoration extérieure, mais doivent devenir un moyen efficace d'enseignement. Le principe est simple : Introduites dans le texte même, et y remplaçant les noms des choses qu'elles figurent, nos images [...] accoutumeront l'enfant, quand il se trouvera

en présence d'un objet, à le nommer tout de suite en allemand, sans avoir besoin de songer d'abord au mot français ; et le but visé bien marqué : habituer nos élèves à penser en allemand.

La difficulté à résoudre pour les auteurs était double : il faut promouvoir une langue courante parlée or leur manuel est forcément <u>imprimé</u> et d'autre part, la langue allemande présentait jusqu'à une époque récente une singularité, l'usage des caractères gothiques, tant dans l'imprimerie que dans l'écriture cursive. Il fallait donc que l'élève apprenne très tôt à lire et écrire ces caractères, sinon toute lecture courante de textes allemands et toute correspondance écrite leur deviendraient difficiles.

L'ouvrage présente donc une 1^{ère} partie : *Alphabet* (5 pages) présentant les caractères imprimés, (majuscules et minuscules), leur écriture cursive, avec les caractères romains correspondants, quelques conseils de prononciation et d'écriture.

La 2^e partie est une sorte de vocabulaire en images (12 pages, 120 images): *Les noms les plus usités groupés d'après le sens*. Chaque objet représenté est accompagné de son nom en caractère romain, gothique imprimé et cursif, mais jamais de son nom français (sauf pour les membres de la famille, liens de parenté). La méthode d'emploi de cette partie est expliquée: *On répétera et transcrira ces noms jusqu'à ce qu'on sache très bien les prononcer et les écrire.* Il s'agit ici d'une méthode globale, l'image du mot écrit est associée à son image orale. Plus récemment, les instructions ministérielles dissocieront la parole et l'écriture et l'on s'efforcera à faire parler les enfants dans la langue étrangère avant même d'aborder la lecture et l'écriture.

L'importance de la répétition est nette aussi bien dans cette phase que dans la suivante car ces mots reviendront ensuite fréquemment, soit dans les historiettes, soit dans les exercices grammaticaux, mais toujours représentés par des vignettes, de façon que l'élève soit sans cesse obligé de faire effort pour les retrouver et les reconnaître, jusqu'à ce qu'ils soient définitivement gravés dans son esprit. C'est le principe énoncé par la réforme de 1902, comme l'expliquait M. Lavault : le professeur enseigne des mots en montrant les choses désignées par ces mots.

La 3^e partie est un petit précis grammatical de 18 pages expliquant les genres et les nombres, les cas, les articles et adjectifs, les verbes être, avoir, aimer et quelques verbes irréguliers. Toutes ces remarques sont accompagnées de groupes de mots ou courtes phrases dans lesquels, systématiquement, les noms sont remplacés par des vignettes. Pour les verbes, leur étude est présentée ainsi : *Récitez d'abord le verbe seul, puis avec le même attribut à toutes les personnes, puis avec un attribut différent à chaque personne.*

La présence d'un précis grammatical est ainsi justifiée par les auteurs : nous n'avons pas cru, en effet, que nos élèves, si jeunes qu'ils fussent, pussent se passer entièrement de grammaire. Mais qu'on se rassure : nous nous sommes bornés à leur en apprendre autant qu'il leur en faut pour comprendre de petits textes faciles et pour faire eux-mêmes des phrases enfantines comme : j'ai du pain ; je veux un livre ; mon frère est sage, etc. Nous ne croyons pas qu'il soit prudent de leur demander davantage.

Les linguistes modernes, se fondant sur l'apprentissage naturel des langues maternelles, qui se fait sans *leçons de grammaire*, proscrivent le recours à cette méthode au moins dans un premier temps. La grammaire est en effet une réflexion sur le langage et non une méthode d'apprentissage des langues. Le même débat avait eu lieu à la Renaissance sur l'apprentissage du latin. Mais le préjugé courant était très en faveur des grammairiens. L'ouvrage que nous étudions semble chercher un compromis entre ces deux courants. Le débat existait déjà en 1890, comme le souligne leurs précautions oratoires : *Mais qu'on se rassure* [...] Nous ne croyons pas qu'il soit prudent de leur demander davantage.

L'ambition de ce premier degré était sagement limitée : 180 mots environ, quatre ou cinq règles, deux ou trois modèles de déclinaison ou de conjugaison, et voilà tout. C'est peu de choses assurément, mais c'est assez pour commencer. L'ambition des professeurs de lycée était depuis bien longtemps tout autre et ils n'hésitaient pas à aborder très tôt des textes très littéraires. Les auteurs les appellent à la raison : nous ne conseillons pas [...] d'aller vite. Quand on veut obtenir quelque chose des enfants, il ne faut pas leur demander beaucoup à la fois.

C'est sans doute pourquoi ce Cours enfantin est divisé en deux degrés. Leurs auteurs admettent d'ailleurs que dans plus d'un cas, on pourra le franchir (le premier degré) en quelques mois pour aborder le deuxième degré.

L'ouvrage est complété par une 4^e partie intitulée : *Lectures et dialogues*. Il propose dix textes gradués dans lesquels les noms sont remplacés par des vignettes. En bas de page, les

mots abstraits et expressions difficiles sont expliqués et traduits. Les auteurs justifient ainsi cet écart à leurs principes : Ces petits morceaux étant destinés à être expliqués en présence et avec l'aide du maître, nous aurions pu nous dispenser de les faire suivre d'un vocabulaire. Mais comme quelques élèves pourraient être assez curieux pour vouloir lire nos historiettes avant la leçon, ou assez studieux pour avoir envie de les relire encore après, c'est pour ces élèves que nous avons mis au bas des pages quelques notes. Le souci des élèves zélés est une bonne excuse, car il semble bien que tout cet appareil explicatif soit plutôt à l'intention des maîtres.

Suivent quatre dialogues portant sur des sujets banals (*Le maître et l'écolier ; Pour saluer et s'informer de la santé ; Le temps, l'heure ; Le temps, la température*). Ils se présentent en deux colonnes : texte allemand et traduction française. Ils rappellent évidemment les abondants manuels, parus dès la Renaissance¹⁵, pour l'apprentissage du latin, au moyen de dialogues ou *colloques, (colloquia)* que les élèves apprenaient par cœur et jouaient en classe. Leurs sujets portaient sur tous les aspects de la vie des collèges et de la vie civile et étaient soigneusement gradués en fonction de l'âge et des progrès des élèves.

Ce manuel comporte en *Récapitulation*, un vocabulaire de tous les mots allemands utilisés (sans traduction) regroupés en thèmes soit au total : 165 mots.

La réforme de 1902 allait bien dans le même sens, en systématisant davantage. Il est quand même étonnant que les enseignants de langues vivantes aient paru si surpris et effrayés, (selon l'aveu de M. Lavault), par l'officialisation d'une méthode qui n'avait rien d'une nouveauté révolutionnaire.

L'annonce des lois laïques.

Le discours de M. le Comte d'Aunay Sénateur de la Nièvre et Président du Conseil Général de la Nièvre.

À la suite du discours de M. Lavault sur la réforme de l'enseignement des langues, en application de l'arrêté Leygues, que M. Petitjean avait présenté l'année précédente, M. le Comte d'Aunay¹⁶, l'autre sénateur de la Nièvre, prononça un discours très politique dont le contenu annonce le vote des lois laïgues en 1905.

Il commence en rappelant son propre passage au Lycée : Mon éducation s'est faite sous le second Empire, il y a longtemps comme vous le voyez. (Il a dû fréquenter un lycée parisien de 1850 à 1858). Mais ce n'est pas pour rappeler des souvenirs pittoresques. Il fait le procès de la mise sous tutelle de l'Université par Napoléon III et le parti clérical, et de l'offensive du parti clérical et des congrégations pour la conquête de l'enseignement secondaire puis supérieur à travers des campagnes au nom d'une prétendue liberté de l'enseignement, offensive qui avait commencé, comme nous l'avons vu, bien avant l'Empire.

Malgré cette politique d'étouffement de l'Université, il tient à souligner la résistance des universitaires, tout au moins de certains (voir notre chapitre à propos d'Hippolyte Taine). Sa diatribe est assez significative.

Les programmes étaient alors (sous l'Empire) plus restreints qu'aujourd'hui ; l'histoire se renfermait dans des limites plus étroites ; la philosophie se cachait modestement sous le nom de logique ; l'enseignement ne pénétrait qu'avec difficulté dans le domaine de la pensée, et, malgré cela, les professeurs de l'Université trouvaient le moyen de faire entendre leurs voix. Nous sortions du Lycée, imbus des doctrines vraiment modernes, admirateurs de notre grande Révolution, désireux d'en tirer toutes les conséquences et pleins de foi dans le progrès de l'esprit humain.

Ce témoignage d'un ancien élève des lycées parisiens des débuts de l'Empire, nous fait comprendre pourquoi les autorités cléricales de l'époque étaient si virulentes contre l'enseignement public. Il dénonce violemment la main mise des congrégations sur tout l'enseignement et la Loi Falloux contre laquelle, Claude Tillier avait fait campagne dans la Nièvre. Et cependant, cette néfaste loi Falloux, que Montalembert surnommait, l'expédition de Rome à l'intérieur, avait déjà été votée depuis plusieurs années. Il est vrai qu'elle ne portait pas

 $^{^{15}}$ Voir notre étude sur $\it Maturin$ Cordier, principal du Collège de Nevers.

¹⁶ Charles Le Pelletier d'Aunay, né le 4 octobre 1840, décédé le 9 octobre 1918. Profession : diplomate. Élu sénateur de la Nièvre le 14 août 1898, réélu le 7 janvier 1906, fin de mandat à sa mort le 9 octobre 1918.

encore tous ses fruits, et je me souviens qu'au début bien des personnes appartenant aux classes qu'on est convenu d'appeler l'élite de la société répugnaient à confier l'éducation de leurs enfants aux congréganistes.

Il souligne la montée en puissance de l'enseignement congréganiste au cours du second Empire et même au début de la III^e république. Malheureusement [...] les congréganistes surent bien vite se faire accepter par ceux-là mêmes qui les avaient combattus ; leur influence grandit tous les jours, leurs établissements se multiplient avec une rapidité sans pareille et, à la fin de l'Empire, ils faisaient déjà une concurrence des plus redoutables à l'Université. Plus tard, favorisés par le Gouvernement de l'Ordre moral, privilégiés par lui au-delà de toute expression, ils poursuivaient plus loin encore le cours de leurs succès et parvenaient en 1875, à arracher à l'État une nouvelle et dernière concession : la collation des grades. Ce fut l'apogée de ce qu'on a appelé la liberté de l'enseignement et que moi je qualifierai de mainmise de la Congrégation sur la jeunesse française.

Plus intéressante est la mise en perspective de la réforme des études secondaires dans le cadre d'une reconquête par l'État républicain de l'ensemble de l'Université. D'Aunay montre bien que la lutte est fondamentalement politique. Il s'agit de défendre la République contre l'Église et le parti clérical. (Nous verrons que ce n'est qu'après la Grande Guerre que la réconciliation se fera, avec beaucoup de réticences, entre l'Église et la République).

Voici d'abord l'annonce des combats à mener : Depuis lors, plusieurs brèches avaient été faites à la loi Falloux, mais l'édifice n'en reste pas moins debout. Je ne saurais dire pour combien de temps, je ne saurais prévoir non plus sur quelles bases nouvelles, sera reconstitué l'enseignement. C'est là un problème qui se dresse devant nous parmi les plus difficiles et les plus ardus. Mais quelle que soit la réforme définitive, nous pouvons affirmer déjà que les droits légitimes de l'État seront sauvegardés et que, si la liberté d'enseigner doit subsister, ce ne pourra être assurément qu'à la condition que les générations futures seront élevées dans le respect des principes de la Révolution française.

Et voici la mission idéologique et politique de l'Université: C'est à l'Université de donner l'exemple. C'est à elle qu'il appartient d'inspirer à nos fils des sentiments républicains et vraiment démocratiques, c'est à elle de leur apprendre tout ce qui est utile au citoyen pour pratiquer, comme il convient, cette forme de gouvernement dont nous jouissons depuis plus de 30 ans, la plus belle de toutes, parce qu'elle est la plus rationnelle, mais aussi celle qui exige des hommes le plus de bon sens, de lumière, de patriotisme, de modération, de vertus. Ce régime républicain, que nous nous sommes si heureusement donné, commande aussi de développer chez l'enfant l'amour de la liberté afin que tous sachent bien que ce ne sont pas seulement leurs droits à eux, mais aussi ceux de leurs voisins qu'ils doivent respecter. Et m'autorisant d'une parole d'Edgard Quinet, j'ajoute que Messieurs les Professeurs devront surtout s'attacher à former des consciences sans oublier de laisser une large place à l'idéal.

Après avoir évoqué ainsi la liberté et l'égalité des droits, il tient à redéfinir la fraternité et évoque même l'égalité des conditions sociales. À propos des prix qui vont récompenser les meilleurs et dont la perspective suscite l'émulation, il précise : je tiens cependant à vous faire observer, dès vos premiers pas dans la carrière de la vie, que la rivalité ne doit pas être le principal mobile des actions humaines. Il en est un autre beaucoup plus élevé que nos pères appelaient la fraternité, que nous, nous nommons la solidarité. C'est elle qui inspire les réformes sociales sur lesquelles se fixent toutes les attentions à l'heure présente. Les hommes, aujourd'hui, ont le sentiment qu'ils dépendent les uns des autres, qu'ils se doivent aide et protection, qu'ils ont tous droit à la justice, au bien-être même, et qu'enfin il faut autant que possible égaliser les chances et les conditions de la vie.

Le deuxième partie de son discours replace cette réforme des programmes de l'enseignement secondaire dans le cadre d'une campagne plus générale qui allait aboutir en 1905 aux lois laïques qui apparaissent bien comme le moyen, sans revenir sur les lois établissant la liberté de l'enseignement, de combattre l'offensive congréganiste et de sauver l'Université républicaine.

1901. Les Associations d'Anciens Élèves en France.

Le discours du Président, Émile Subert à l'assemblée générale du 29 juillet 1901¹⁷ apporte des précisions intéressantes sur la situation des Associations d'Anciens Élèves en France.

À propos des Associations constituées par les anciens élèves des Lycées et Collèges de l'État, un événement important s'est produit à la suite de l'Exposition universelle. Une enquête a été faite et les résultats en ont été publiés, concernant 206 associations.

Les premières sociétés d'anciens élèves ont été fondées sous Louis-Philippe. La plus ancienne, celle du lycée Henri IV date de 1833. Puis viennent ensuite celles de Louis-le-Grand (1839), de Sens (1843), de Versailles (1847), de Sainte-Barbe (collège) (1847), d'Auxerre (1848), d'Amiens ((1849), de Briançon (1852), de Lille (1857), de Condorcet (1859), de Douai (1862).

La société de Nevers a été fondée en 1873.

En résumé c'est environ 400 associations d'anciens élèves qui existent et fonctionnent régulièrement sur toute la surface du territoire. Cinquante seulement de ces associations (dont la nôtre, en date du 10 mai 1882) sont reconnues d'utilité publique.

L'Association amicale des anciens élèves du Collège et Lycée de Nevers, avait été créée en 1870 par un groupe d'élèves patronné par M. Lebrun, mais ses statuts n'avaient été déposés qu'en 1873, qui est donc la date officielle de sa naissance. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1882 comme le précise le docteur Subert, ce qui lui donnait le droit de recevoir des dons et legs.

L'enquête dont il fait état, atteste que seulement la moitié environ des associations existantes avait répondu au questionnaire envoyé. On peut supposer que c'étaient les plus actives. La liste des plus anciennes montre que cette forme d'association a eu beaucoup de mal à s'implanter. Les gouvernements n'y étant pas favorables. Une dizaine seulement en trente années. Rappelons que c'est seulement à cette époque (la fameuse loi de 1901) que le dispositif légal a été mis en place pour favoriser la création d'associations à buts non lucratifs. On peut supposer que cette loi n'a pas été étrangère à la multiplication des associations d'anciens élèves.

1901 — Henri Charles Alfred Entz.

Charles Entz, né le 10 mai 1883 à Pougues-les-Eaux apparaît sur les palmarès du Lycée en 1897 en classe de 5^e. On peut le suivre de classe en classe jusqu'en 1901 (année scolaire 1900-1901) où il se trouve en classe de 1^e. Il est reçu à la 1^e partie du bac. Son nom n'apparaît plus, il a dû quitter le lycée cette année-là ou la suivante. Il a dû faire une carrière militaire. Capitaine Adjudant Major au 121^e R.I. il est décédé le 26 avril 1917 à Guiscard (Oise), Ambulance 5/59 des suites de blessures de guerre : plaie pénétrante au crâne.

1902 Une fédération nationale des Associations d'anciens élèves.

À l'initiative de l'Association de Marseille¹⁸, un congrès des Associations est décidé en 1902.

Ce congrès eut donc lieu à Marseille en juin 1902 et vota les statuts d'une *Union des Associations d'Anciens Élèves des Lycées et Collèges de France et d'Algérie.* L'Amicale de Nevers y adhéra le 12 juillet 1902 (la cotisation payée par chaque Amicale s'élevait à 10 francs). Par la même délibération, le bureau de l'Amicale décidait d'acheter *deux exemplaires du tirage des travaux du Congrès de Marseille.* En effet, comme l'explique le Secrétaire, M. Magnand, à l'Assemblée générale du 31 juillet 1902, cette fédération des A. est certainement appelée à nous rendre d'immenses services et nous n'avons pas hésité à donner l'adhésion de l'A. de Nevers. Et même, si le concours régional ne s'était pas tenu ici, au même moment que le Congrès de Marseille, je suis convaincu que le Comité aurait désigné un ou deux des nôtres, pour cette réunion, qui sera transportée vraisemblablement à Paris, l'année prochaine, et à laquelle il conviendrait, à notre avis, d'envoyer un ou plusieurs délégués.

_

¹⁷ Registre de l'Amicale 1897-1950.

¹⁸ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 31 juillet 1902.

Sur la suggestion de M. Magnand, l'Amicale de Nevers décide d'envoyer un ou plusieurs délégués pour le prochain congrès et vote pour cela une somme de 100 francs par délégué *pour paver les déboursés*.

Nevers n'avait donc pas envoyé de délégué à Marseille. Nous ne savons pas ce qu'était ce concours régional évoqué mais l'Amicale ne se contentait pas d'encourager les seuls élèves du Lycée. Le Secrétaire explique en effet : comme nos prédécesseurs de 1895, nous avons donné un prix au concours musical, au concours de gymnastique, au concours de pompes de Nevers. Nous ne savons pas non plus en quoi consistait ce fameux concours de pompes, mais on en parle plusieurs fois dans les archives de l'Amicale.

Comme l'avait suggéré M. Magnand, l'année suivante, dans sa réunion du samedi 16 mai 1903, le Comité décida que M. Alfred Massé est délégué au Congrès des A. qui doit se tenir à Paris et devra rendre compte de son mandat à une prochaine réunion.

Dans cette même séance, *Il est décidé que le résumé du Congrès des A. à Marseille sera imprimé sur le Bulletin Annuel de l'Association.* Ce qui fut fait dans son Bulletin de 1904. Les congrès suivants eurent lieu à Clermont-Ferrand puis à Toulouse etc ... Chaque année l'Amicale y envoya un ou plusieurs délégués. Les comptes-rendus de ces congrès furent régulièrement publiés dans les Bulletins annuels. En 1908, le vice-président, Alfred Massé fut nommé, pour trois ans, membre du bureau de l'Union des A.

La valeur de la médaille d'or.

Il semble que cette récompense ait suscité chez les bénéficiaires quelques réticences. Certes elle était d'une grande valeur mais peut-être auraient-ils préféré une récompense plus « utile ». On peut penser que beaucoup d'entre eux ou leurs héritiers l'ont vendue ou fait fondre par un bijoutier pour en faire des bijoux d'usage plus courant. En effet, à notre connaissance, on n'en a retrouvé aucun exemplaire, peut-être quelque collectionneur en garde-t-il jalousement une ou deux. Il serait intéressant d'en avoir au moins une au Musée de l'Éducation de Nevers.

Toujours est-il qu'en 1902, sur une proposition de M. Gérin, il est également décidé que le principe de la médaille d'or comme prix de l'Association est maintenu, mais qu'il sera permis au lauréat désigné d'en recevoir s'il le désire, l'équivalent : 1°en une médaille d'honneur commémorative d'une valeur de 50 francs et 2° en livres d'une valeur de 150 francs. Nous pouvons donc en déduire que la valeur de la médaille en 1902 était de 200 francs. Pour avoir une idée de ce que représentait cette somme, il faut, en 2006, la multiplier par cinq pour avoir son équivalent en euros. Sa valeur commerciale serait donc maintenant de 1000 euros.

L'année suivante, 1903, le lauréat, Duret, élève de Philosophie, usa de ce droit et remit au Trésorier, M. Eyriès, la liste des livres qu'il désirait.

Ajoutons qu'en notre époque utilitaire et pratique, l'Association remet, comme prix aux élèves méritants, de simples chèques qui, s'ils paraissent moins « commémoratifs », sont immédiatement utilisables par les bénéficiaires.

Bien entendu, parmi les autres prix payés par l'Association pour récompenser les élèves méritants, un certain nombre étaient destinés à les encourager à travailler plus particulièrement telle ou telle discipline qu'ils auraient eu tendance à négliger sous prétexte qu'elle ne faisait pas partie des épreuves du baccalauréat. Comme la structuration des sections et le programme du baccalauréat variait en fonction des réformes décidées par le Ministère, l'affectation de ces prix variait de même, le plus souvent sur demande du Proviseur, M. Méchin. Il s'agissait, en général, d'encourager l'apprentissage des langues vivantes dans les sections à faible coefficient, des sciences pour les sections littéraires et des humanités classiques pour les sections que nous appellerions modernes.

1902 des résultats brillants.

Le Président de l'Amicale, le Dr Émile Subert pouvait à bon droit se réjouir des résultats du Lycée. Il n'y avait pas moins de 22 reçus au bacc. (1^e et 2^e partie) dont 2 mention TB, 3 B et 8 AB. De plus 6 nominations au Concours général dont le 2^e prix de mathématiques et le 1^e prix de physique.

1902 Portrait d'un « pion » Le Mâzou.

Jan Ménestrel (Léonce Catonné, 1902-1906) évoque¹⁹ une aventure légendaire d'un surveillant d'internat de 1902.

Le Mâzou présidait à la discipline de la septième étude qui était dans la petite cour. Son physique pittoresque l'avait fait aussi appeler Krüger, car grand et bedonnant, il ressemblait beaucoup au Président de la République du Transvaal, pays des vaillants Boers²⁰.

De gros yeux exorbités chargés d'épaisses lunettes à verres bombés et à montures en fer dépoli, les pieds chaussés de lourds brodequins cloutés dont les tiges sortaient d'un pantalon trop court, souvent mal boutonné, sa mise sans recherche et son bon garçonnisme faisaient aux yeux des élèves, passer le Mâzou pour un gars pas fier, vraiment « chic type ». D'autant plus, qu'il n'était pas avare durant l'étude, d'aider obligeamment les jeunes potaches tenus en difficulté par un scabreux devoir de math.

On connaissait son gros appétit. Au réfectoire, il raclait tout ce qui restait de nourriture dans les plats. Et « la Croûte », le garçon à tout faire qui fut, durant des lustres, attaché à l'établissement, disait de lui qu'il avait un sérieux et solide coup de fourchette.

Un jour, en parlant avec ses collègues, pions comme lui, du désir de bonne chère, du plaisir à manger, le Mâzou affirma qu'il était, lui, capable d'absorber en un repas, une aune de boudin. Une aune ? Cette ancienne mesure égalant un mètre et vingt centimètres, une telle longueur de boudin aurait pu rassasier dix convives. Les amis décidèrent de prendre le Mâzou au mot et de tenir le pari. Ils s'engagèrent donc, si celui-ci était gagné par leur collègue, à payer le repas bien arrosé ; tandis qu'en cas d'échec, le vantard règlerait l'addition entière.

Le restaurateur fut alerté, le rendez-vous donné, et à l'heure convenue, les amis s'y rendirent. C'était à l'hôtel Mézon, qui tenait alors tout le coin de la rue des Ardilliers, en haut et à gauche, près de la Porte de Paris. On se mit à table ; les copains en plus d'un normal morceau de boudin se contentèrent du menu. Tandis que le Mâzou attaqua par un morceau de vingt centimètres justement mesuré, qu'on lui apporta fumant, grillé à point. Le beau cylindre, comme lustré au Lion Noir²¹, montrait à son intérieur un sertissage d'une belle graisse blanche. Son odeur était engageante. Le Mâzou, souriant de bien-être, mangea cette première portion avec facilité et sans se dépêcher. Il mastiquait minutieusement, avec lenteur. Terminée, il réclama de la moutarde, et vida son verre empli d'un blanc de Pouilly. Pour gagner son pari, en somme, n'avait-il plus que cinq morceaux de vingt centimètres à faire disparaître!

On lui apporta le second acompte, lequel fut avalé avec la même facilité. Et il en fut ainsi pour les quatre derniers tronçons, qu'on lui servit chaque fois bien chauds, grillés comme il se doit. Et à chaque entracte, le Mâzou levait son verre, trinquant à la ronde, content de lui. Comme pour aider et mieux assimiler l'ingestion de ce menu pesant, il grignotait de temps en temps quelques miettes de pain grillé. Si les dernières bouchées furent plus lentes à avaler, il eut la précaution de les assaisonner d'un filet de vinaigre.

Après quoi, quand il eut terminé son aune de boudin, il leva une dernière fois son verre, et but « à la santé de ses chers amis, lesquels avaient eu la louable attention de vouloir bien le régaler ... ». Il avait ainsi, la dent haute, gagné son pari. Cette victoire, naturellement, s'ébruita, au lycée, à la ville, et le Mâzou, dit Krüger, à la suite de cet exploit pantagruélique, fut comme auréolé d'un surcroît de prestige.

La Croûte ne fut pas étonné ; à l'avance, il eut parié gagnant pour son ami le Mâzou, pour lequel grande était son admiration. Entre deux bouffées de son brûle gueule dont le fourneau sortait juste de ses épaisses moustaches rousses, il dit : « Pâ étonnant ... avec le gésier et les aloyaux qu'il a ... sauf le respect que j'vous dois ... on y ferait manger des balles de fusil ... qu'y ch...rait des tuyaux de plomb ... »

Les silhouettes de « pions » ou de « profs » pullulent dans les souvenirs des anciens potaches. Ce qui est intéressant c'est de remarquer que le ridicule ou le prestige qui leur est attaché n'a souvent rien à voir avec leurs qualités humaines ou pédagogiques. Bien souvent, une anecdote qu'on se raconte de génération en génération, assure mieux l'immortalité d'un enseignant que la valeur de son enseignement. À quoi tient donc la gloire ?.

. .

 $^{^{19}}$ BL Amicale n° 2 de 1972, p. 3.

²⁰ En 1902 s'acheva la guerre du Transvaal qui avait duré deux ans et au cours de laquelle les Anglais écrasèrent les Boers (colons hollandais).

²¹ Peut-être n'est-il pas inutile de préciser que le cirage *Le Lion Noir* fut certainement le plus connu de toute cette époque.

1902 — François Félix Chaumereuil.

Félix Chaumereuil, né le 9 novembre 1884 à Saint-Bénin-des-Bois est entré très jeune au Lycée, en octobre 1895 en classe de 7^e. Il a d'excellent résultats et on peut le suivre de classe en classe jusqu'au palmarès de 1902. Il est alors en 1^e et est reçu à la 1^e partie du bac. La même année, son frère (sans doute), Marcel, est reçu au bac mathématiques avec la mention assez bien. Félix Chaumereuil a dû quitter le Lycée cette année-là. Lieutenant au 89^e R.I. il est décédé le 6 septembre 1914 à Rétigny (Meuse) des suites de blessures de guerre (à Noyers, Meuse).

1902 — Marie Joseph Houard.

Joseph Houard, né le 8 septembre 1885 à Léré (Cher), apparaît dès 1897 sur les palmarès du Lycée pour un prix de religion (6^e cours). En 1900-1901, il est en classe de 1^e et est reçu au bac moderne 1^e partie. Et l'année suivante, en classe de Philosophie, il est reçu au bac Lettres Mathématiques. Son frère (sans doute), Paul, de deux ans plus âgé faisait également ses études au Lycée. Sergent au 85^e R.I., il est décédé le 28 septembre 1914 à la gare de Lérouville (Meuse) des suites de blessures de guerre.

Année scolaire 1902 – 1903

La nouvelle structure du lycée.

Avec l'application de la réforme de l'enseignement secondaire, le Lycée change de structure. La comparaison des palmarès de 1902 et de 1903 est caractéristique.

En **1902** on distingue nettement l'Enseignement classique et l'Enseignement moderne, chacun divisé en trois divisions.

Pour l'Enseignement classique, la Division supérieure réunissant les classes de Mathématiques élémentaires, Philosophie, Rhétorique, Seconde et Troisième ; la Division de grammaire (4°, 5°, et 6°) et la Division élémentaire (7°, 8°, CP et C enfantine).

Pour l'Enseignement moderne, la Division supérieure ($1^{\text{ère}}$ Lettres, 2^{e} et 3^{e}), et la Division de grammaire (4^{e} , 5^{e} et 6^{e}).

En **1903** la structure 2^e cycle, 1^{er} cycle apparaît avec toutefois une forme de transition. La classe de 1^e, intitulée Première-Lettres est divisée en deux (mais avec un prix du tableau d'honneur commun) : la *Rhétorique* et la *Seconde moderne* avec d'ailleurs des cours communs en Histoire, Géographie et Langues. Dans les autres classes nous trouvons la structure A, B, C.

1902 M. Morot professeur de mathématiques.

La restructuration des lycées et collèges entraîne forcément des déplacements de personnel, notamment celui qui avait été nommé spécialement dans les sections modernes. Ce fut le cas de M. Morot qui avait été nommé au Lycée de Nevers en 1864 comme Maître Répétiteur. L'année suivante il était titularisé comme professeur de mathématiques et de dessin graphique et enseigna dans l'Enseignement moderne jusqu'en 1902, soit pendant 38 ans. Ensuite, il fut nommé à Semur en Auxois où il prit sa retraite. Il y est décédé en 1913. Lors de ses obsèques deux discours rappelèrent que M. Morot au cours d'une carrière qui se déroula presqu'entièrement à Nevers, sut mériter l'estime de ses chefs et la sympathie de ses collèques.

M. Morot avait un fils Georges qui fit au Lycée de très brillantes études, il quitta le Lycée en 1892 et fit une carrière militaire. Il est *Mort pour la France* en 1915. (Voir sa notice plus haut en 1892)

1902 — Georges François Ropiteau.

Georges Ropiteau, né le 8 mars 1885 à Dijon, a dû entrer au Lycée en 1896 en classe de 5°. On retrouve son nom sur les palmarès de chaque année. En 1900-1901, il est en 1° et est reçu à la 1e partie du Bac. L'année suivante, il est en classe de Philosophie et est reçu aux deux bac. Philosophie et Mathématiques. Il a dû faire ensuite une carrière de médecine militaire.

Médecin Aide Major il est décédé le 20 février 1918 à Saint-Nicolas-du-port (Meurthe et Moselle), Ambulance 12/13 des suites de maladie contractée en service.

1903 Un nouveau prix d'honneur "Pierre-Emile Gaspard" est fondé : Mme Lucien Debœuf, née Gaspard, en mémoire de son fils, ancien élève du Lycée de Nevers, ancien professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, a fondé un prix en faveur de l'élève de la classe de quatrième (latine et grecque), qui se sera le plus distingué par son travail, sa conduite et ses succès.

On voit apparaître des ébauches du Brevet avec un Certificat d'études secondaires en fin de 3^e. Le Brevet élémentaire apparaîtra en 1907.

1903 — Abel Marius Demimuid.

Abel Demimuid, né le 26 juin 1885, à Nevers, avait été reçu au bacc Lettres Philosophie avec la mention très bien, et avait eu six nominations au palmarès. En 1902 il avait décroché le 1^e accessit d'Anglais au Concours général. Il fut reçu aux Arts Décoratifs en 1904. Sergent au 29^e R.I. il a été tué à Apremont (Meuse). L'acte de décès a été transcrit sur l'état civil de Vesoul (Haute-Saône) le 25 septembre 1915. (Une erreur sur le Livre d'or, sur sa date de décès : février 1917)

1903 — Maurice Locquin.

Maurice Locquin, né le 14 septembre 1885 à Nevers, a été reçu au bac Lettres Mathématiques, en 1903, Son frère (sans doute), André, était en classe avec Chaumereuil. Soldat au 213^e R.I., 20^e Compagnie, il a été tué le 23 juin 1915 à Sondernach (Haute Alsace).

1903 — Un professeur d'histoire : Élicio Colin. L'Histoire régionale mise en honneur.

M. Élicio Colin a exercé comme professeur agrégé d'Histoire et Géographie au Lycée de Nevers, d'octobre 1898, (en remplacement de M. Bourrilly) à Juillet 1903. À cette époque, il n'y avait qu'une seule chaire d'histoire au lycée. Dans les petites classes, le professeur titulaire de lettres ou de grammaire faisait aussi le cours d'histoire en liaison avec le latin et le grec ou la littérature française. En 1903-1904, pour son remplacement, son poste avait été dédoublé, ce qui témoigne de l'augmentation effective de l'horaire de l'histoire dans l'établissement.

Selon l'usage, il avait fait le discours pour la distribution des prix le 29 juillet 1899. Il avait choisi comme sujet, *L'intérêt de notre activité coloniale.*

Il s'agit d'un plaidoyer en faveur de la colonisation. Il répond surtout aux arguments des adversaires de cette politique et surtout à leur critique économique : la colonisation coûte cher au budget, l'investissement durera plusieurs années avant de rapporter quoi que ce soit à notre économie. Le premier intérêt du sujet est de montrer qu'il y avait en France, un courant d'opposition à cette politique et qui s'appuyait sur les problèmes budgétaires et leur écho sur les impôts.

Son principal argument est la nécessité pour un état moderne de se procurer un marché mondial et sur la rentabilité économique à long terme du colonialisme. La mise en valeur des colonies demande des études longues et des investissements en aménagement des territoires et en organisation des populations indigènes avant de pouvoir donner un rapport économique. Il est intéressant de voir que sa démarche est essentiellement économique et pratique. Il s'agit de défendre la rentabilité économique à long terme de cet investissement, l'aspect "nationaliste", gloire militaire, grandeur nationale etc ... étant laissé de côté.

En réponse, le discours de Pigalle, maire de Nevers, qui présidait la cérémonie, abonde dans le même sens.

M. Colin avait écrit une histoire du Nivernais intitulée : Petite Histoire du Nivernais — Le Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale, achevée le 16 août 1900, et parue en 1901 à Nevers chez Ropiteau. Il avait composé cet ouvrage à la demande de l'Inspecteur d'Académie, pour favoriser l'enseignement de l'histoire régionale qui était prévu dans les programmes mais n'était quère assurée faute de manuel.

Cet ouvrage qui fait quand même 270 pages est précédé de la longue lettre du 15 décembre 1899 par laquelle l'Inspecteur d'Académie, Charles Dessez, lui demande de le réaliser,

(Colin l'a donc écrit en un peu plus de six mois). Il cite d'abord un ouvrage semblable sur l'Agenais, écrit de même, à sa demande, par M. Rayeur, professeur au Lycée d'Agen : Je souffrais en effet de voir nos élèves des bords de la Garonne aussi étrangers au passé de leur race, aussi ignorants de la vie, cependant si mouvementée et si intéressante des Gascons d'autrefois, que pouvaient l'être, des enfants de Lille ou de Nancy. Il en était certainement de même dans presque toutes les provinces.

Son plaidoyer pour convaincre Élicio Colin de l'intérêt de ce travail prouve au moins que M Dessez connaissait parfaitement, aussi bien, l'histoire de la Gascogne que celle du Nivernais, qu'il retrace en deux longues pages. Mais le plus intéressant est l'orientation qu'il veut donner à ce travail : Ce qui nous intéresse avant tout, dans l'histoire locale comme dans l'histoire générale, c'est le peuple lui-même ; c'est sa vie matérielle, intellectuelle et morale ; c'est l'évolution de ses croyances et de ses coutumes, de ses institutions et de son industrie. Il nous importe assez peu de connaître par le menu toutes les dynasties qui, avant et depuis Otton-Guillaume, se sont succédées à Nevers ; il nous importe beaucoup de suivre de près les étapes de la civilisation en Nivernais. C'est bien la nouvelle conception de l'Histoire qui apparaît ici et qui s'attache davantage à la vie réelle des peuples avec toutes ses composantes qu'aux grands hommes et aux grands événements politiques et dynastiques.

Il est intéressant aussi de noter que M. Dessez replace cet effort pédagogique dans un cadre plus général, celui de la lutte contre l'exode rural et celui des provinces vers Paris. On a reproché à nos programmes, qu'une centralisation peut-être excessive a rendus partout uniformes, de faire des « DÉRACINÉS » ; vous prouverez, vous, que nous avons à cœur d'attacher nos élèves au sol où leurs pères ont vécu, où eux-mêmes ont intérêt à vivre. Nous sommes des premiers à déplorer le mouvement d'émigration qui pousse tant de jeunes gens de la campagne vers la ville, de la petite ville vers la grande ...

Il sait bien que cette action pédagogique ne peut rien contre les causes économiques de ce phénomène mais veut au moins agir sur les causes morales par tous les moyens en notre pouvoir. Il est important de voir que l'acte pédagogique s'inscrit en fait dans un projet politique et idéologique.

Élicio Colin a publié plusieurs ouvrages, surtout des manuels d'enseignement²² parfois en collaboration avec un collègue, Georges Legaret, Antonin Fraysse ou Gustave Laurent.

Géographie générale. Classe de 6ème. Année préparatoire des écoles primaires supérieures COLIN, Elicio / LEGARET, Georges

Géographie générale. Types et sujets d'exercices pratiques. Fascicule réservé aux professeurs. COLIN, Elicio / LEGARET, Georges

L'Europe et les grands pays du monde. Révision de la géographie de la France et de ses colonies COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin

La France et ses colonies. Notions sommaires sur l'Europe et les grands pays du monde COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin

La Terre, les cinq parties du monde, France et France d'outre-mer COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin COLIN

La Terre, les grandes puissances. Etude de géographie régionale... Classe de fin d'études. COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin

Cours de géographie. La France et ses colonies. Notions sommaires sur l'Europe. Cours moyen, certif FONCIN, Pierre / FRAYSSE, Antonin

France et France d'outre-mer. Cours moyen deuxième-année. Cours supérieur première année. CEP COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin

Les Grandes puissances du monde. Fascicule complémentaire COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin

Cours de géographie Foncin. Notions de géographie. Cours élémentaire. Classes de 9ème et 10ème des l COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin COLIN

Notions de géographie. Cours élémentaire COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin Géographie COLIN, Elicio / FRAYSSE, Antonin COLIN

La France et ses colonies COLIN, Elicio / LAURENT, Gustave

_

²² Liste communiquée par notre collègue Philippe Joly, président du Musée Nivernais de l'Éducation.

La France et ses colonies. Classe de 4^{ème}. Garçons et filles COLIN, Elicio / LAURENT, Gustave

Géographie générale. Classe de 2ème COLIN, Elicio

L'Alsace et la Lorraine à travers l\'histoire de France COLIN, Elicio (éd. DELAGRAVE)

Petite histoire du Nivernais et les principaux événements de l'histoire générale COLIN, Elicio / DESSEZ, (éd. Charles ROPITEAU)

1904 - Un autre prix d'honneur spécial "Louis Gautherot"

M. Louis Gautherot, ancien élève du Collège de Nevers, a fondé un prix d'honneur d'histoire et de géographie, qui doit être attribué à l'élève de la classe de mathématiques ou de philosophie, ayant obtenu le plus de points pour les compositions d'histoire et de géographie de l'année scolaire.

1904 — Léon Pierre Anatole Goury.

Léon Goury , né le 9 septembre 1885 à Saint-Martin –du-Tronsec, ou Saint-Martin-sur-Nohain (selon les fiches), interne, avait été reçu au bacc Lettres Philosophie, il avait obtenu le prix du Tableau d'honneur et trois accessits. Capitaine au 105^e R.I., 4^e Cie, il a été tué le 23 mars 1916 à Malancourt (Meuse).

1904 — Maurice Charles Auguste André René Johann.

Charles Johann, né le 28 mai 1886 à Nevers avait été reçu au bacc Moderne Lettres Philosophie auquel il avait d'ailleurs été admissible l'année précédente. Lieutenant au 213^e R.I., il a été tué le 18 juin 1915 à La Vallée de la Fecht, Bois –en-Brosse (Haute Alsace) le même jour et au même endroit que son camarade de lycée et de régiment Pigeron (voir plus loin 1905).

1905 - Henri Velu. Le Baccalauréat en classe de seconde!

À l'issue de sa classe de Mathématiques (1904 -1905), Henri Velu, d'Alligny, interne, était reçu au Bac *Lettres-Mathématiques* (ancien programme) et l'année suivante il figurait encore au Palmarès pour son succès au Concours d'entrée à l'École Vétérinaire d'Alfort avec la 8e place. IL avait fait toute sa scolarité depuis la 6^e dans l'enseignement moderne ;

Deux de ses camarades étaient reçus au même concours : Theuriot Clément (15e) et Beaufrère François (22e). La même année deux anciens élèves étaient reçus à HEC, un à l'École vétérinaire de Lyon, un à l'École d'agriculture de Grignon, treize au Surnumérariat des Postes et Télégraphes, quatre à l'École des Arts et Métiers de Cluny (mais tous les résultats n'étaient pas encore connus), et un à l'École des Apprentis mécaniciens de la Flotte. Ces résultats donnent une idée des professions vers lesquelles se dirigeaient habituellement les lauréats du Bac de Nevers, en dehors, bien entendu, du débouché des études universitaires dans les diverses Facultés.

Henri Velu avait obtenu en 1905, un prix spécial décerné par Mme Bouvet, en souvenir de son mari, ancien professeur de mathématiques, à l'un des meilleurs élèves de la classe de mathématiques. En outre il avait été nominé dans toutes les disciplines de sa classe : mathématiques (2e prix), Physique et Chimie (2e prix), Philosophie (2e accessit) et Dessin graphique (1er accessit). Comme on le voit, il y avait en tout et pour tout cinq matières au programme spécifique de la classe, mais il avait également été nominé dans toutes les disciplines communes aux élèves de Mathématiques et de Philosophie : Histoire naturelle (1er prix ex-æquo), Histoire (2e accessit), Allemand (2e accessit), Anglais (1er prix) et Dessin d'imitation (cours facultatif) (mention d'accessit).

L'année précédente il était élève de seconde moderne où il avait obtenu le Prix d'excellence et les Félicitations du Conseil de Discipline et, bien entendu, des prix ou accessits dans toutes les disciplines. Comme la plupart de ses camarades, il avait passé le Baccalauréat Moderne (1e partie), à la fin de cette classe et avait été reçu avec la mention *Bien*. Ils avaient été 9 dans son cas et deux autres avaient été admissibles. Il semble donc que ce nouveau Bac était considéré comme accessible aux élèves de seconde, ce qui leur permettait de sauter la classe de Première et d'entrer de suite en Mathématiques.

Il était entré au lycée en sixième pour l'année 1899-1900 comme interne et avait donc été pendant le premier trimestre, le condisciple de Georges Duhamel. (Mais celui-ci étant en quatrième, ils n'avaient pas dû se rencontrer). En sixième, Henri Velu avait aussi obtenu des nominations dans toutes les disciplines.

Après ses études à Alfort il avait été Directeur des Services Vétérinaires au Maroc avant de vivre sa retraite à Entrains-sur-Nohain. Au Maroc, il avait étudié une maladie²³, *le Darmous, affection commune aux animaux et aux hommes, qui sévit dans les zones à phosphate.* Ceci l'avait conduit à mettre en évidence l'importance du fluor sur la dentition, destructrice lorsqu'elle est trop forte mais susceptible d'empêcher les caries à faible dose. *Il en avait préconisé l'emploi pour lutter contre la carie dentaire, allant même jusqu'à prôner la fluoration des eaux, comme moyen de prévention de cette affection.* Il éprouva une grande déception devant l'incompréhension de ses contemporains. Il apparaît dans ce domaine comme un précurseur.

1904 — Fernand Pierre Raymond Chamouard.

Fernand Chamouard, né le 5 février 1888 à Urzy, a lui aussi fait toute sa scolarité depuis la classe de 6^e dans l'enseignement moderne. En 1903-1904, en classe de 2^e moderne, il est reçu à la 1^e partie du bac moderne. Il a dû quitter le lycée cette année-là. Sergent au 213^e R.I., il est décédé le 17 juin 1915 à Guérigny (Nièvre) des suites d'une maladie contractée en service.

1905 Alfred Bouvet.

Alfred Bouvet était arrivé au Lycée de Nevers en 1887 comme professeur de mathématiques et il n'avait jamais quitté cet établissement, En 1903 il était titulaire de la chaire de mathématiques élémentaires ; il est décédé en 1905. Nous apprenons grâce à l'hommage rendu à sa mémoire par le docteur Subert, Président de l'Amicale des Anciens Élèves, que Monsieur le Proviseur a fait placer dans le parloir du Lycée, un portrait excellent de Bouvet, donnant la note exacte de cette sympathique figure, toute de franchise et d'aménité. Lors de ses obsèques, des discours avaient été prononcés par l'inspecteur d'Académie, M. Maurellet, le proviseur M. Méchin et un professeur, M. Voisin.

1905 Louis-Prosper Marioton.

Louis-Prosper Marioton, né vers 1846 a pris sa retraite en 1905. Juste avant, il fut décoré de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Lors de l'Assemblée générale de l'Amicale du 30 juillet 1905, le président, le docteur Subert célébrait cette récompense en déclarant : Il me vient à ce sujet, le souvenir d'une pensée sur la décoration civile « La persistance dans le bien est de l'héroïsme ». N'est-ce pas en effet un véritable héroïsme dans la vie d'un homme que cet attachement persévérant, pendant quarante ans, sans interruption et sans défaillance, aux devoirs professionnels.

La carrière de Marioton fut remarquable car elle se déroula tout entière au Lycée de Nevers et comme exemple d'un simple bachelier, débutant dans le métier à la place inconfortable de « pion ». Il arrive en effet au lycée en 1865 comme maître répétiteur de la septième étude. Il devait avoir à peine dix-neuf ou vingt ans et devait tout juste être bachelier. En 1867 il est professeur de huitième. Il avait donc passé l'examen de licence. Il devient professeur de septième en 1875, puis est promu professeur de sixième en 1877 en remplacement de M. Loiseau. Il passe donc de la Division élémentaire à la Division de grammaire.

En 1880, il gravit deux échelons d'un seul coup et devient professeur de quatrième, où il remplace le « père » Jacques qui avait pris sa retraite et que Jules Renard évoque dans ses lettres à son père, tandis que Durieu reste professeur de cinquième. Marioton restera avec ses quatrièmes jusqu'à sa retraite en 1905. Les promotions étaient rares et longues en ce temps-là.

Décoré en 1905, il ne profita guère d'un repos bien gagné, puisqu'il décéda le 15 janvier 1906. Toujours modeste, il avait demandé avant de mourir, que ne lui soient pas rendus les honneurs militaires auxquels sa croix de la Légion d'Honneur lui donnait droit.

Dans d'autres chapitres, nous avons relevé les souvenirs de quelques anciens élèves de Marioton qui ont parlé de lui et de tout ce qui les attachait à leur propre jeunesse.

Ajoutons que sa famille était liée à la Nièvre. En 1906, son frère, Charles Marioton était percepteur à St-Bénin d'Azy.

1905 - Lucien Musset.

Lucien Musset, né le 7 septembre 1887 à Châteauneuf (Nièvre) a été reçu au bacc. Mathématiques, il avait obtenu le Prix du Tableau d'honneur, le 2^e prix de Philosophie et cinq accessits. Sous Lieutenant au 125^e R.I. il a été tué, le 16 septembre 1914, à Baconnes (Marne). L'acte de décès a été transcrit sur l'état civil de Blois (Loir-et-Cher) le 16 mai 1916.

1905 — Michel Paris.

Michel Paris, de Toul, externe, a été reçu au Bacc Mathématiques et était admissible à l'École Navale. Il avait obtenu le prix du Tableau d'honneur. Selon le Livre d'or, il avait le grade de sous-lieutenant quand il a été tué. Mais sa fiche dans les archives du Service général des armées reste introuvable parmi les centaines concernant les « Paris », morts pour la France. Il doit y avoir une erreur sur l'orthographe du nom, de la date ou du lieu de naissance.

1905 — Henri Pigeron.

Henri Pigeron, né le 12 mai 1886 à Moulins (Allier), interne, avait obtenu les prix du tableau d'honneur et de dessin graphique. Il avait été reçu à la 1^e partie du bacc Moderne avec la mention assez bien en 1904. En 1905 il obtenait le prix du Tableau d'honneur en classe de Mathématiques, Sur le palmarès de 1906, il figure comme reçu à l'École des Hautes Études commerciales avec le 68^e rang.

Il servait comme sous-lieutenant au 213^e R.I. et a été tué le 18 juin 1915 c. L'acte de décès de Pigeron a été transcrit à l'état civil de Nevers.

1905 — Julien Joseph Marcel Thiénard.

Marcel Thiénard, né le 17 octobre 1886, à Saint-Amand-de-Montlouis (Cher), est porté admissible au bacc Lettres Philosophie sur les palmarès de 1904 et 1905. Il n'apparaît pas par ailleurs sur ces palmarès. Il faisait partie du recrutement de Cosne. Sergent major au 226^e R.I. il est mort le 29 septembre 1915 à Estrée Cauchy (Pas-de-Calais) des suites de blessures de guerre.

1906 — Louis Frottier.

Louis Frottier, interne, de Marly (Saône-et-Loire), figure sur les palmarès des années 1904-1905, en classe de 2^e D (moderne) et 1905-1906, en classe de 1^e D (moderne). Dans son discours pour la distribution des prix du 13 juillet 1916, le Proviseur M. Méchin, annonçait que le sous-lieutenant Louis Frottier avait été promu lieutenant. Et sur le palmarès de 1919 on annonce que la capitaine Louis Frottier a été cité pour la 5^e fois. Le Livre d'or du Lycée indique qu'il est mort à Salonique. Le fichier du SGA ne contient aucune fiche correspondant à ce nom.

1907 — Raoul Auguste Octave Riand.

Raoul Riand, né à Saint Andelain le 6 janvier ou le 6 juin 1888, avait été reçu au bacc Mathématiques et figurait au palmarès de 1906 avec le prix du Tableau d'honneur, un 2° prix en Histoire naturelle, et des accessits en dessin graphique, Histoire et Allemand. Lieutenant au 125° R.I., il a été tué le 16 juin 1915 à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Aux archives de l'armée, il y a deux fiches à son nom qui ne diffèrent que par la date de naissance (6/01 ou 6/06).

1907 — Maurice Regnault.

Maurice Regnault, de Nevers, externe, avait obtenu le bacc Philosophie (mention assez bien), le prix du Tableau d'honneur, un 1^{er} prix d'Allemand, un 2^e prix en Dissertation française, et des accessits en Histoire naturelle et Histoire. Selon le Livre d'or, il servait au 7^e Dragon et

serait *Mort pour la France*. Mais le fichier militaire ne comporte aucune fiche à son nom. Le seul Regnault, originaire de la Nièvre est son frère, Regnault Pierre, né en 1877 et qui figure également sur le Livre d'or.

<<<<<<>>>>>

1907 - PUBLICITÉ POUR LE LYCÉE

Après avoir étudié le rapport de 1901, il est intéressant de voir comment le Lycée et les études qu'il propose sont présentés au public quelques années après la réforme de 1902.

En 1907, le 1er juin, paraît un *Prospectus Général* pour le Lycée de Nevers signé par le proviseur F. Méchin, vu et approuvé par l'Inspecteur d'Académie Maurellet et le Recteur E. Boirac. Il est destiné à faire connaître le Lycée et à fournir aux parents intéressés, toutes les informations pratiques.

La présentation en est significative. Il est d'abord question du Petit Lycée et le proviseur insiste sur le fait que *les élèves d'âge différents n'ont pas de communications entre eux*, ce que confirme Georges Duhamel dans ses souvenirs, puis de l'infirmerie où l'on souligne que les soins du médecin et du dentiste sont gratuits, puis de la nourriture et de l'hygiène. Les choses ont évolué, les *pensionnaires prennent un bain douché tous les huit jours et huit bains chauds au moins dans le cours de l'année scolaire.* Mieux encore, *si la saison le permet, ils sont conduits, après autorisation des parents, deux ou trois fois par semaine aux bains de rivière qui sont l'objet d'une surveillance spéciale.* Si la réalité correspond bien aux promesses de ce prospectus, nous voilà loin de l'état des lycées en 1870.

Sur cette question de l'hygiène, nous avons un témoignage, critique il est vrai, puisqu'il vient d'un adversaire de l'enseignement laïque, Maurice Barrès. À l'occasion d'un débat à la Chambre des Députés, en 1909^{24} , où il interpellait le gouvernement au sujet du suicide d'un lycéen de Clermont, il rapporte une réplique d'un élève à son professeur, qui dans le cadre du cours de "morale" insistait sur la nécessité de la propreté corporelle : *Je ne demanderais pas mieux que de me conformer à la morale, mais au Lycée nous ne prenons que trois bains par an*. Le prospectus du Lycée de Nevers en promettait huit au moins en plus des "bains douchés" hebdomadaires dont nous ne savons pas très bien de quoi il s'agissait.

Le chapitre suivant est consacré à la religion et l'éducation, cet ordre étant significatif. Il ne faut pas froisser les susceptibilités des parents et des critiques. Pour la religion, on signale seulement qu'un aumônier assure l'enseignement catholique et les offices religieux dans la chapelle du Lycée, que les pensionnaires font leur communion solennelle dans l'établissement et que pour les autres religions, un enseignement est assuré, le tout suivant les vœux des parents.

L'éducation y est envisagée sous trois aspects, de l'intelligence, du corps et de la volonté, (dans l'ordre du texte). Le proviseur insiste sur la sollicitude constante dont elle est l'objet de la part des chefs d'établissement, c'est le premier de leurs devoirs. Ils s'attachent à développer chez les élèves, tous les sentiments honnêtes, à leur inspirer des idées élevées, à leur faire comprendre et aimer le devoir sous toutes ses formes. Il assure aux parents que la vie au Lycée est le plus sûr moyen de former les caractères et de rendre l'éducation sérieuse et complète. Il s'agit de donner aux enfants, le sentiment de la responsabilité et les qualités qui feront d'eux de bons fils et plus tard des hommes éclairés et de bons citoyens. C'est d'avance une réponse aux accusations d'amoralité voire d'immoralité que les adversaires de l'enseignement laïque portaient à celui-ci. Pour eux, en effet, il ne pouvait y avoir de morale que religieuse et ils niaient toute possibilité de fonder une morale sur des valeurs laïques.

Répondant à ces accusations, développées par Maurice Barrès, Gaston Doumergue ²⁵ affirmait : il n'est pas vrai de dire qu'il n'y a pas d'enseignement moral dans les lycées. Cet enseignement y est donné. Vous avez parlé de programmes, je les ai là et j'ai précisément le programme de la classe de troisième ... Les développements que les professeurs donnent aux chapitres de ce programme, démontrent que nos maîtres sont conscients des devoirs qui s'imposent à eux. Il y a vraiment dans la plupart de nos lycées des maîtres dont l'enseignement

²⁴ Journal officiel du 22 juin 1909, séance du lundi 21 juin, p. 1543 25 Id pp. 1546-1547

moral élève les esprits des enfants à des hauteurs que l'enseignement qu'on leur donnait autrefois ne prévoyait pas. (Applaudissements à gauche). Cet "autrefois" renvoie à l'université ancienne, dominée par l'Église, et contre laquelle, Doumergue a déjà renvoyé l'accusation d'immoralité, c'est de bonne guerre dans une polémique parlementaire.

Après quoi, il donne lecture du programme officiel de morale de la classe de troisième :

"La solidarité ; action et réaction des individus les uns sur les autres. Ce que l'individu reçoit de la société ; répercussion de ses actes dans le milieu social.

"Des devoirs qui résultent de la solidarité - Obligations créées par l'instruction qu'on a reçue.

"Justice et fraternité sociales ...

"Les droits de l'individu ; la liberté de penser ; la tolérance ... "

dont quelques-uns d'entre vous auraient besoin. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche) cette attaque visant évidemment les députés de la droite

"La famille : rôle social et moral ... La profession : l'obligation morale et sociale du travail ; le travail professionnel comme fonction sociale. Les vertus professionnelles : esprit d'initiative et esprit d'association.

"La nation : l'idée de patrie ; l'éducation du patriotisme ; le sentiment de la patrie dans l'accomplissement de nos devoirs professionnels.

"L'État et les lois : la légalité. Les fonctions de l'État.

"La démocratie et les principes de 1789 ..."

C'est ce qu'on voudrait voir disparaître de l'enseignement moral (Applaudissement à gauche et à l'extrême gauche). Ce on désigne bien sûr les adversaires de l'enseignement public.

"L'humanité, les relations des nations entre elles ; la justice internationale. La civilisation humaine. La liberté individuelle et la discipline sociale ; le bon citoyen"

La lecture de ce programme amena un député de droite à affirmer qu'il manquait de base morale ce qui voulait dire évidemment qu'il ne faisait pas de référence à la religion et aux devoirs envers Dieu, comme le montre la suite de la discussion. Maurice Barrès affirme en effet que ... l'âme humaine [...] ne pouvait respirer, maintenir la société et la civilisation que dans l'intérieur de la patrie, de la famille et de la religion.

Comme on le voit, la référence dans le même chapitre de ce prospectus à la religion et à l'éducation était loin d'être anodine dans ce contexte polémique. (Voir plus loin le discours d'Alfred Massé en juillet 1910).

Viennent ensuite Discipline-Jeux et Exercices Physiques. Ce regroupement est lui aussi parlant, on insiste sur les promenades (deux fois par semaine)²⁶ et les jeux de plein air (en escouades, sur un terrain favorable, sans doute le Pré-à-l'âne bien connu des anciens nivernais), il est aussi question de leçons de gymnastique, de boxe et des exercices de tir²⁷. En plus sur demande des parents, les élèves peuvent recevoir des leçons de musique instrumentale, d'escrime, d'équitation, de danse. Elles sont vivement conseillées au grand profit de l'hygiène et du développement des forces physiques. Craignant sans doute que les parents ne soient affolés par tant d'activités "extrascolaires", le proviseur les rassure en certifiant qu'elles sont organisées de façon à ne pas nuire aux études pour lesquelles un temps raisonnable est toujours réservé. Ouf!, on respire, on aurait pu craindre que le Lycée de Nevers ne soit devenu un Lycée-papillon. D'ailleurs le proviseur précise que grâce à ces activités récréatives, les études trouvent les esprits plus dispos. Ironie mise à part, la comparaison de ce programme avec celui du principal de 1824 montre le fossé, le gouffre, qui sépare les deux conceptions de l'enfant et de son éducation. Même si dans la vie au Lycée, les activités de jeux et de sports sont moins pratiquées que le programme ne l'annonce, il y a une prise de conscience de la réalité de la jeunesse qu'il faut souligner.

Bien entendu vient ensuite une présentation de l'"instruction", classes primaires et élémentaires, enseignement secondaire. La structure est celle de tous les lycées après la réforme Leygues. Quelques remarques cependant : le Proviseur insiste sur le fait que le Petit

et retour.

27 Nous avons vu qu'un prix spécial avait été créé pour récompenser les meilleurs tireurs ; à cette époque dans les écoles élémentaires, on donnait une instruction militaire, les élèves étant organisés en bataillons scolaires et armés de fusils de bois (voir à Nevers le Musée de l'École)

²⁶ Elles se faisaient par divisions d'âge, sous la conduite d'un maître d'internat. Les itinéraires étaient toujours à peu près les mêmes, par exemple : lycée, église de Coulanges, canal et retour par le quartier de Mouesse ; lycée, vieille chapelle de Vauzelles et retour ; lycée, canal jusque vers Plagny et retour.

Lycée accueille des enfants, admis à partir de quatre ans que l'on prépare d'une manière spéciale aux études secondaires et à la vie du Lycée dont ils forment la pépinière. À leur propos, il reparle d'exercices gymnastiques appropriés et dans les beaux jours d'excursions instructives. Le premier cycle est présenté comme un tout permettant d'entrer dans une carrière active dès l'âge de 15 ou 16 ans.

Le Lycée de Nevers possède une section industrielle qui prépare à l'examen d'admission aux Ecoles d'Arts et Métiers, ou à celles d'apprentis mécaniciens de la Marine. Il y a aussi des cours spéciaux pour l'examen du surnumérariat des Postes, du Brevet Élémentaire (qui permet de devenir instituteur), ou de Commis des Ponts et Chaussées. Le proviseur en réclamait la création, on l'a vu, dans son rapport de 1901

Le règlement général est celui de tous les lycées. Certains points sont soulignés, *les pensionnaires ne doivent jamais paraître en ville, seuls et sans uniforme - l'Uniforme est un drapeau qu'il faut respecter et qu'on doit être fier de porter.* La sortie ordinaire est un dimanche sur deux. Pour les grandes sorties, les élèves dont les parents habitent loin sont accompagnés dans le train par un maître. La correspondance des pensionnaires (uniquement avec les parents) est contrôlée et aucun livre ni publication ne doit être introduit sans visa du censeur.

En fait les pensionnaires sont les seuls vrais élèves du Lycée. Pour eux l'uniforme est obligatoire alors que, pour les externes, il leur est formellement interdit de porter l'uniforme du Lycée. Le statut des demi-pensionnaires est plus ambigu : ils ne sont pas tenus d'avoir l'uniforme.

<<<<<<>>>>>

La propagande coloniale.

Distribution des prix du 25 juillet 1907

Le discours d'usage avait été prononcé par M. Millet, Professeur de philosophie. Était-ce l'effet de la mode ou de l'actualité, mais son thème de réflexion sortait de l'ordinaire. Il invitait les élèves, en quittant du Lycée, à se lancer dans la "carrière coloniale" en leur faisant le tableau d'une exploitation coloniale en Tunisie et en leur expliquant ce qu'était la vie d'un colon français, ses difficultés, ses combats, ses avantages. Il ironisait sur le destin traditionnel des lycéens: Je sais bien que votre éducation vous a destinés pour la plupart à devenir des avocats ou des médecins. Vous aurez ainsi une position sûre, considérée, qui vous permettra de faire un beau mariage. Il est d'ailleurs rassurant pour la France de penser que tant de jeunes citoyens ne songent qu'à défendre les intérêts et la santé des autres, et à imiter ainsi le bon Samaritain. Mais enfin je connais parmi vous des gaillards aux fortes épaules, qui n'ont pas froid aux yeux et qui se refusent à tourner, pendant toute leur existence, la manivelle d'un orgue de barbarie. C'est à ceux-là que je voudrais parler d'une des carrières qui peuvent les tenter, la carrière coloniale. ... Vaut-elle la peine qu'on se dérange au lieu de planter tranquillement ses choux à Saint-Saulge?

L'ironie à l'égard des tourneurs de manivelles d'orgues de barbarie, fils de bons bourgeois de Nevers et des environs est assez piquante et l'on voit que Saint-Saulge avait déjà la réputation d'un "trou de campagne". Il exalte les joies de la vie sauvage par opposition aux contraintes de nos vies citadines : Dans nos vieux pays, il est impossible de faire un pas sans rencontrer un mur, une barrière ou un écriteau qui interdit de passer. Si nous montons notre escalier, nous avons à faire attention pour ne pas gêner l'autre locataire. Puis nous sommes emprisonnés par toutes les règles de notre état ; à telle heure, qu'il fasse beau ou mauvais temps, il faut faire telle chose. Notre liberté est illusoire puisque de tous côtés nous sommes ligotés par des liens matériels ou moraux.

Au contraire dans les colonies, selon notre philosophe c'est la grande liberté : vous pouvez faire ce que bon vous semble ; pas de gêneurs, pas de propriétaires grincheux, pas de surveillance, le symbole en est la possibilité d'aller chasser tous les gibiers que l'on veut, sans limitations.

Il exalte aussi la joie de créer un foyer de vie *là où il n'y avait rien*. C'est l'esprit des "pionniers" qu'il met en avant, une forme française du "go west young man" américain. Il invite ceux qui se sentent un peu de courage à tenter l'aventure et termine en évoquant avec une ironie sanglante la morne vie provinciale de Nevers. Ceux-là éviteront de devenir obèses avant la trentaine ; de prendre, chaque jour, au même café, la même consommation en jouant la même partie de manille ; de mettre tout leur bonheur dans la régularité des heures de repas et la composition des menus ; d'aller le dimanche, en guise d'excursion, se promener jusqu'à la Jonction ou entendre au Parc la musique militaire ; de se marier pour avoir beaucoup d'argent et peu d'enfants ; enfin de finir leurs jours en soignant leurs rhumatismes après avoir été, de l'enfance à la vieillesse, de braves gens sans doute, mais d'inutiles citoyens.

On ne sait si beaucoup d'élèves entendirent cet appel et partirent outre-mer, mais cette propagande coloniale est assez surprenante par la critique qu'elle contient de la vie quotidienne et de la destinée habituelle des bourgeois de province.

1907 — Raoul Coqblin.

Raoul Coqblin, né le 14 août 1887 à Saint-Benin d'Azy, avait été reçu au bacc Philosophie. Caporal fourrier au 27^e R.I. il est mort le 27 avril 1917 à l'Hôpital d'Estac de la Veuve (Marne) des suites de ses blessures de guerre.

1908 Les effectifs croissent.

Est-ce l'effet de la campagne publicitaire de juin 1907, mais à la rentrée suivante les effectifs du Lycée atteignent un niveau convenable : 322 élèves dont 103 pensionnaires²⁸, non compris les élèves de la section industrielle. En sixième, le nombre des élèves de B (26) est à peine supérieur à celui de A (20), la différence augmente par la suite : 5e : 28 / 16 ; 4e : 28 / 14 ; 3e : 25 /14. Dans le second cycle la section D domine nettement : 2e : D=16, A=2, B=4, C=1 et en1ère : D=12, A=3, B=6, C=6. Mais il n'y avait que 3 élèves en Math-Élem et 19 en Philosophie. La faiblesse des effectifs du second cycle venant peut-être du défaut de recrutement des années précédentes.

1908. Création d'une bourse de voyage.

Comme en écho à l'appel à l'aventure de M. Millet, l'Amicale des Anciens Élèves décida le 30 juillet 1908²⁹, de créer une bourse de voyage de 300 francs, destinée à un élève de 1^e (A,B,C,D) ayant obtenu une nomination (Prix ou bien Accessit d'une valeur d'au moins 14 sur 20) dans l'une des langues enseignées au Lycée. Il était prévu que le bénéficiaire serait tenu à son retour de remettre une relation de voyage d'au moins dix pages.

Comme on le voit, plutôt que de tenter de susciter des vocations coloniales, cette bourse avait plutôt pour but de favoriser l'étude des langues vivantes. De telles bourses étaient ainsi instituées déjà, par plus de trente associations d'Anciens Élèves en France. Elles avaient aussi pour but de faire connaître ces associations par les élèves. C'est Marius Gérin qui fut le rapporteur de cette proposition.

Plus loin, nous évoquerons d'autres bourses de voyage, les bourses Zellidja. La bourse de l'Amicale fut attribuée pendant de nombreuses années. Les relations de voyage des boursiers ont, pour certaines, été publiées dans les bulletins de l'Amicale.

1908 — Albert Étienne Augustin Garilland.

Albert Garilland ne figure au palmarès que sur la liste des élèves reçus au Bacc Philosophie. Sa fiche militaire est incomplète, il manque le lieu et la date de sa naissance. Il avait dû naître en 1899 puisqu'il est inscrit au recrutement de Nevers pour la classe 1909. Médecin auxiliaire, il servait dans la 9^e section d'Infirmiers militaires avec le grade de brancardier. Il a été *tué à l'ennemi* le 8 mai 1917 à Ronceveaux (Aisne).

-

²⁸ Effectifs au 1er décembre 1907 ADN

²⁹ Registre de l'Amicale 1897-1950, Assemblée générale du 30 juillet 1908.

1908 — André Jacques Félix Godignon.

André Godignon, né le 27 avril 1890 à Nevers avait été reçu au bacc Philosophie avec la mention assez bien. Il était nommé six fois avec notamment le 1^{er} prix de géographie. Sergent au 13 R.I. il est décédé le 25 août 1914 à Mattexey (Vosges) : disparu au combat.

1908 — Paulin, Jules, dit Émile, Guillerand.

Émile Guillerand, interne, né le 2 août 1889 à Mornay-sur-Allier (Cher), reçu au bacc Philosophie, ne figure que deux fois sur le palmarès. Il fait partie du recrutement de Nevers, classe 1909. Caporal au 13^e R.I. il est décédé le 22 août 1914 à Flin (Meurthe et Moselle) de blessures de guerre (il avait été blessé le 14 août à Saint-Martin).

1908 — Francis Rolland.

Francis Rolland, né le 9 novembre 1890 à Nevers était le meilleur élève de sa classe et un des meilleurs élèves du Lycée à cette époque. Il avait obtenu la Médaille d'or de l'Association en classe de Philosophie ; le Prix d'Honneur en 1ère et en Philosophie. En 1908, en plus, il avait le Prix Louis Gautherot, les félicitations du Conseil de discipline, le Prix d'excellence soit au total 10 nominations. Reçu à l'École normale supérieure, un brillant avenir d'universitaire et d'homme de lettres se dessinait devant lui. Réformé en 1912 il s'engagea cependant en 1913. Sous-lieutenant au 92^e R.I. il fut tué à l'ennemi le 22 septembre 1914 à L'Écouvillon (Oise). Le Livre d'or a conservé sa citation à l'ordre de l'Armée : A été tué en entraînant sa section sous un feu violent d'artillerie et de mousqueterie.

Son frère, Louis, beaucoup plus jeune, entrera au Lycée en classe de 6^{e_i} en 1911. Il deviendra professeur et romancier et prendra le nom de Louis Francis, en souvenir de son $aîné^{30}$.

_

³⁰ Voir plus loin la notice le concernant.